

SOMMAIRE

1.Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire	2
2. Direction de la Société	3
3. Message du Président	4
4. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire	6
5. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Annuels SYSCOHADA	14
6. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées	15
7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes IFRS	16
8. Point sur la gestion de la crise sanitaire	17
9. Projet de résolutions	19
10. Etats Financiers SYSCOHADA	21
11. Etats Financiers Individuels IFRS	33
12. Etats Financiers Consolidés IFRS	76

1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Il est proposé aux Administrateurs de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le mardi 21 juin 2022 à 14h00, à Abidjan en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels personnels établis selon le SYSCOHADA ;
- Approbation des états financiers personnels établis selon le SYSCOHADA de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus aux Administrateurs
- Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visés aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE et des conventions qui y figurent ;
- Affectation et répartition du résultat ;
- Fixation de l'indemnité de fonction des Administrateurs ;
- Renouvellement du mandat de deux Administrateurs ;
- Ratification de la cooptation de trois nouveaux Administrateurs ;
- Remplacement d'un Commissaire aux Comptes suppléant ;
- Point sur la gestion de la crise sanitaire ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

2. DIRECTION DE LA SOCIETE

Conseil d'Administration

		Exercice de fin de Mandat
Président du Conseil d'Administration	EBAH Basile	2025
Administrateurs	ALBEROLA Marc	2025
	BAKAYOKO Ahmadou	2024
	BEHIBRO Fidèle	2023
	DIA Mamadou	2022
	LODUGNON Brice	2021
	OUATTARA Raymonde Epse TOURE	2023
	LE GUENNOU Vincent	2021
	SARAKA-YAO Marie-Ange	2023
	PETERSCHMITT Louis	2024
	TAUZIAC Eric	2023
Commissaire aux comptes Titulaire	ERNST & YOUNG	2024
Suppléant	UNICONSEIL	2024
Co-Titulaire	MAZARS CI	2022
Suppléant	N'DABIAN Kroah Bilé	2022

Comité de Direction

DIRECTEUR GENERAL

Conseiller DG
Conseiller DG

Directeur de la Transformation et du Digital

Directeur Général Adjoint chargé des Opérations

Directeur Assainissement, Grands Comptes, Act Industrielles
Directeur Adjoint Clients Grands Comptes
Directeur Adjoint Assainissement
Directeur Exploitation Abidjan
Directeur Exploitation Intérieur
Directeur Marketing et Relations Clients
Conseiller DGAO

Directeur Central Gestion, Finances et Logistique

Directeur Logistique
Directeur Logistique Adjoint
Directeur Financier et Comptable
Directeur du Budget et du Contrôle de Gestion Adjoint
Conseiller DCGFL

Directeur Central Technique

Directeur Production
Directeur Qualité Eau
Directeur Etudes et Travaux
Directeur Maintenance
Directeur Maintenance Adjoint
Responsable Patrimoine Affermé et Suivi Hydraulique Villageoise

Secrétaire Général

Directeur des Ressources Humaines
Directeur du Centre des Métiers de l'Eau

BAKAYOKO Ahmadou

GUIVARCH Hervé
YOBOUE Descor

AGNEROH Wilfried

AKELE Mouchy Jocelyn

LOUKOU Kouamé Aimé

DIOMANDE Matéka Epse TIMITE
GOGO G. Hypolithe

COULIBALY Damase

KINIMO Hilaire

ADOU Franck Mathieu

AYEMOU Ouanoumi Alain

DEGNY Akadié Guy Florent

KISSIEDOU Kousso Valérie

LABORDE Bruno

ABA Aba David Pacôme

N'GUESSAN Epse SEKA Maryse

AKA Krougba

GNALLA Vincent Alfred Joël

GOSSO François Olivier

AW Sadat

AKA AKPA André Olivier

BROU Armand

DEMBELE Souleymane
DEDJE Dadié

KOUADIO Kouadio Christophe

KONATE Kadidia

AVI Honoré Roland

3. MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,



Basile EBAH

Président du Conseil d'Administration

Voici deux années consécutives que le monde entier vit au rythme de la pandémie à COVID 19. Cette crise sanitaire et humanitaire a eu au cours de l'année 2021 des impacts sur tous les secteurs d'activités de notre pays.

Par ailleurs en 2021 notre pays a connu un rationnement de la fourniture d'électricité, conséquence d'une sécheresse due au changement climatique, qui a impacté négativement les activités économiques, notamment la fourniture d'eau potable.

Malgré ce contexte, la Côte d'Ivoire est restée au plan économique, l'un des pays les plus performants d'Afrique subsaharienne, avec une croissance du PIB de 6,0 % en 2021 et de 6,5 % en 2022 selon les prévisions du FMI.

Au plan social, l'accès à l'eau potable, une préoccupation permanente du gouvernement ivoirien pour assurer un bien-être aux populations tant rurales qu'urbaines, s'est traduit par la poursuite jusqu'à fin décembre 2021 du premier Programme Social du gouvernement (PS Gouv 2019-2020) initié en janvier 2019. L'objectif est de fournir de l'eau à moindre coût aux couches les plus défavorisées.

Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) n°6, le programme « Eau pour tous » qui vise un taux d'accès à l'eau potable de 100 % au niveau national, d'ici à 2030, s'est poursuivi en 2021.

Dans ce cadre, un projet structurant de renforcement de l'alimentation en eau potable global bénéficiant d'un financement de 170,3 milliards de Francs CFA obtenu par le Gouvernement pour adresser les problèmes d'eau dans 12 villes très déficitaires de la Côte d'Ivoire a été lancé.

Dans ce contexte, notre société a démontré sa capacité de résilience qui lui a permis d'une part, de gérer efficacement la pandémie à COVID 19 et d'autre part, de consolider l'amélioration de ses performances en accompagnant l'Etat dans la poursuite de la mise en œuvre de projets majeurs notamment :

- Le projet « Amélioration des Performances Techniques et Financières du secteur de l'eau potable (APTF) » qui comprend la réalisation de réseaux et la pose de branchements dans 155 sous-quartiers d'Abidjan et sa périphérie.
- Le projet Hydraulique Villageoise qui concerne la réparation et la maintenance des pompes à motricité humaine sur l'ensemble du territoire national.
- Le renforcement de la production d'eau potable par la mise en service d'unités compactes dans plusieurs localités de l'intérieur du pays.

En outre, plusieurs actions permettant d'accroître l'efficacité opérationnelle de la SODECLI ont été poursuivies au cours de l'exercice 2021.

Tous ces projets ont permis de faire progresser de manière significative les principaux indicateurs de performances techniques et financières de la SODECI et du secteur de l'eau.

Ces progrès sont dus en grande partie à la mise à disposition du secteur de l'eau potable par l'Etat de Côte d'Ivoire, d'importants financements. Permettez-moi à ce sujet de remercier en votre nom et en mon nom personnel M. TCHAGBA Laurent, Ministre de l'Hydraulique dont le dynamisme et l'implication personnelle ont permis l'obtention de ces financements.

Nous nous réjouissons de cette impulsion donnée au partenariat entre la SODECI et l'Etat de Côte d'Ivoire. Cela augure des lendemains prometteurs pour le secteur de l'eau potable et pour notre société.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la pandémie à COVID 19, nous restons tous engagés à observer les mesures barrières et déterminés à atteindre d'ici la fin de l'année 2022, le taux de couverture vaccinale de 100% que nous nous sommes fixés comme objectif.

Enfin, nous voulons une fois encore saisir l'occasion qui nous est donnée pour rendre un hommage mérité à nos collaborateurs disparus au cours de l'année 2021.

Merci chers actionnaires pour votre confiance et votre soutien renouvelé à nos actions et initiatives.

Le Président du Conseil d'Administration

4. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux statuts afin de faire entendre la lecture du rapport de gestion de votre Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2021 et sur les opérations intervenues au cours de ladite période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous rappelons que, conformément aux articles 525 et 526 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers et autres documents et qui sont également adressés à :

- La Direction Générale des Grandes Entreprises,
- La Comptabilité Nationale,
- La Banque de Données Financières,
- La Direction de l'Enregistrement,
- Et la BCEAO.

Votre Conseil d'Administration se tient d'autre part à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

Activités

Données d'activité	2020	2021	Variation (valeur)	Variation (%)
ABIDJAN				
Nombres d'abonnés	698 239	831 099	132 860	19%
Volumes produits (km3)	193 157	195 548	2 391	1,2%
Volumes facturés (km3)	127 602	138 462	10 860	8,5%
Ratio de facturation	66,10%	70,8%	4,7%	7,1%
INTERIEUR				
Nombres d'abonnés	755 735	841 911	86 176	11%
Volumes produits (Km3)	109 657	118 988	9 331	8,5%
Volumes facturés (Km3)	100 064	109 042	8 978	9%
Ratio de facturation	91,30%	91,60%	0,3%	0,3%
SOCIETE				
Nombres d'abonnés	1 453 974	1 673 010	219 036	15%
Volumes produits (Km3)	302 814	314 535	11 721	3,9%
Volumes facturés (Km3)	227 666	247 505	19 839	8,7%
Ratio de facturation	75,20%	78,7%	3,5%	4,6%

La **production** en 2021 augmente de 11,7 millions de m³ (+3,9%) comparée à 2020.

Cette évolution est due :

- A l'évolution de la demande ;
- A la sécurisation de l'alimentation électrique des forages et de certaines usines par des groupes électrogènes ;
- A la mise en service de nouvelles usines ;
- A la mise en service d'Unités Compact (UCD) ;
- Au fonctionnement en année pleine d'usines mises en service au cours de l'année 2020.

La **facturation** s'établit à 247,5 millions de m³, dont 138,5 millions de m³ à Abidjan et 109 millions de m³ pour l'intérieur. Elle enregistre une hausse globale société de 19,8 millions de m³, à raison respectivement de 10,8 millions de m³ et de 9 millions de m³ par rapport à décembre 2020. Cette hausse s'explique par l'évolution de la production et l'amélioration du ratio de facturation.

Bilan

Le **bilan** de la SODECI au 31 décembre 2021 est présenté ci-dessous.

En millions de FCFA	2020	2021	Variation	Variation
Actif immobilisé net	40 429	39 557	-872	-2%
Actif circulant	223 018	224 220	1 202	1%
Trésorerie actif	8 230	33 475	25 245	307%
Total actif	271 677	297 251	25 575	9%
Capitaux permanents	81 892	79 536	-2 356	-2%
Passif circulant	148 078	175 267	27 189	18%
Trésorerie passif	41 707	42 448	741	2%
Total passif	271 677	297 251	25 575	9%

Le total bilan progresse de 25,6 milliards de FCFA, soit 9% comparativement au 31 décembre 2020.

Au niveau de l'actif, cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation de l'actif circulant qui résulte de l'effet combiné de :
 - **La hausse des stocks** (+ 13,5 milliards de FCFA) imputable aux matériels de réseau et de branchement commandés dans le cadre du projet d'Amélioration des Performances Techniques et Financières (ATPF). Le niveau des stocks de fin d'exercice subit également l'impact des retards observés sur le projet.
 - La baisse des créances Etat (autres actifs circulants) de 10,7 milliards de FCFA suite au paiement par titrisation d'une partie de la dette liée aux écarts de tarifs.
- L'amélioration de la trésorerie actif (25,2 milliards de FCFA) grâce aux encaissements liés aux écarts de tarifs (titrisation/cession) et aux projets ATPF et Hydraulique Villageoise (HV).

L'augmentation du passif est liée à :

- La baisse des capitaux permanents de 2,4 milliards de FCFA, en lien avec le remboursement des emprunts et dettes financières échues sur l'exercice.
- L'accroissement des principaux postes de l'actif circulant :
 - Dettes fournisseurs (12,4 milliards de FCFA) du fait du rallongement des délais de règlement.
 - Dettes fiscales de 4,7 milliards de FCFA liées principalement à la TVA non exigibles sur les factures impayées.
 - Avances reçues des clients de 11,8 milliards de FCFA imputables au projet ATPF.

Compte de résultat

Produits en millions de FCFA	2020	2021	Variation	%
Chiffre d'affaires	127 480	135 514	8 034	6%
Production stockée ou immobilisée	3 471	3 997	526	15%
Autres produits	2 745	4 984	2 239	81%
Total produits	133 696	144 495	10 799	8%

Charges en millions de FCFA	2020	2021	Variation	%
Achat, transport et services	90 342	95 645	5 303	6%
Charges de personnel	20 113	22 109	1 996	10%
Amortissements, provisions et autres charges	18 934	17 251	-3 683	- 19%
Total charges	129 389	135 005	5 616	4%

Le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 6% en raison principalement des ventes d'eau qui passent de 68 milliards de FCFA à 74,5 milliards de FCFA entre 2020 et 2021, soit une progression de 6,5 milliards de FCFA. Cela s'explique par l'évolution de la production (mise en services de nouvelles unités de production et de nouveaux forages), l'accroissement du nombre d'abonnés et l'amélioration du ratio de facturation. A cela s'ajoutent les produits accessoires qui augmentent de 1,9 milliard de FCFA.

L'augmentation des charges est en rapport avec l'évolution du niveau d'activité entre 2020 et 2021.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire sur les états financiers individuels et consolidés selon les normes IFRS

**Mesdames, Messieurs,
Chers Actionnaires,**

La Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) détient 33% (211 millions de FCFA) du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE. La SODECI détient également 17% (8,5 millions de FCFA) du capital de la SGA2E.

La SODECI et ces entités sont ensemble désignées « Groupe SODECI » ou « Ensemble Consolidé » pour lequel le présent Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur cet ensemble consolidé est établi (« Rapport de Gestion de l'Ensemble Consolidé »).

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux Statuts, afin de vous faire entendre la lecture du Rapport de Gestion de l'Ensemble Consolidé, ainsi que des Rapports de vos Commissaires aux Comptes, sur les états financiers annuels consolidés IFRS et les états financiers annuels individuels IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

Nous vous demanderons, après avoir lu et entendu ces rapports, de statuer sur ces états financiers et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous rappelons que tous les Actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les états financiers annuels individuels IFRS et les états financiers annuels consolidés IFRS.

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir en séance, tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

Situation du groupe SODECI au cours de l'exercice 2021

Rappel des dispositions légales relatives à la présentation des états financiers consolidés

Aux termes des dispositions de l'alinéa 1 de l'article 74 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière (« AUDCIF »), toute entité, qui a son siège social ou son activité principale dans l'un des Etats parties et qui contrôle de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entités, doit établir et publier chaque année les états financiers consolidés de l'ensemble constitué par toutes ces entités ainsi qu'un rapport sur la gestion de cet ensemble.

Par la suite, l'article 75 de l'AUDCIF précise que l'établissement et la publication des états financiers consolidés sont à la charge des organes d'administration et de direction de l'entité dominante de l'ensemble consolidé, dite entité consolidante. Les états financiers consolidés des entités dont les titres sont inscrits à une bourse de valeurs et celles qui sollicitent un financement dans le cadre d'un appel public à l'épargne, doivent être établis et présentés selon les normes IFRS.

Par ailleurs, l'article 99 de l'AUDCIF dispose qu'un rapport sur la gestion de l'ensemble consolidé expose la situation de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date à laquelle les comptes consolidés sont établis, ainsi que ses activités en matière de recherche et de développement.

Enfin, l'article 101 de l'AUDCIF indique que les états financiers consolidés régulièrement approuvés, le rapport de gestion de l'ensemble consolidé, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes font l'objet, de la part de l'entité qui a établi les comptes consolidés, d'une publicité effectuée selon les modalités prévues par la loi.

Présentation de l'Ensemble Consolidé

L'Ensemble consolidé est constitué, outre l'entité consolidante SODECI, de GS2E, et SGA2E.

GS2E

Le Groupement des Services Eau et Electricité (« GS2E » ou « Groupement ») est un groupement d'intérêt économique constitué légalement le 09 mai 2006 et rendu opérationnel le 01 juillet 2006. Son domaine de prestation concerne l'externalisation des missions de contrôle (Audit d'Exploitation) et l'externalisation et la mutualisation des services communs.

GS2E est détenu par SODECI (33%) et CIE (67%) Toutefois, la SODECI y exerce un contrôle conjoint avec la CIE.

GS2E constitue une activité commune aux termes des normes comptables internationales IFRS. La méthode de consolidation consiste à comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges qui reviennent à la SODECI dans les états financiers consolidés.

SGA2E

Filiale de la SODECI créée en 2011, SGA2E a pour mission la gestion des fonds communs de placement des agents SODECI et CIE.

SGA2E est détenue à 17% par SODECI, 17% par CIE et 66% par les Agents. Son capital s'élève à 50 millions de FCFA.

La participation de la SODECI est comptabilisée suivant la méthode de la mise en équivalence, en application des dispositions des normes comptables internationales IFRS.

Faits marquants de l'exercice 2021

GS2E

- ✓ Réalisation de l'inventaire partiel des actifs des Ex-Départements d'Audit Exploitation Eau et Electricité (DLF et DAI). Les actifs inventoriés se rapportent aux logiciels, aménagements, matériel, outillage et véhicules ;
- ✓ Report des audits du Système de Management Anti-Corruption au 1er trimestre 2022, initialement prévus en décembre 2021 ;
- ✓ Reprise des déploiements de SV3 à SODECI avec la Direction Régionale Sud-Est en octobre 2021. Le taux actuel de sites déployés est de 29% ; A CIE, la reprise du déploiement est prévue pour février 2022. Le taux de sites déployés est à 54%.

SGA2E

- ✓ Le renforcement de la gouvernance de la SGA2E avec la nomination d'un Directeur Général Adjoint ;
- ✓ La poursuite de la mise en œuvre des injonctions du CREPMF avec la transmission des preuves de remboursements des placements inéligibles ; et la révision des notes d'information, règlement intérieur et convention de gestion conformément aux Instructions N°45/2011 et N°46/2011 révisée et aux RCS.

Résultats financiers

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS

Conformément aux normes comptables internationales IFRS, les états financiers individuels sont les états financiers que présente une entité, et dans lesquels celle-ci peut choisir, sous réserve des dispositions de la norme IAS 27 *Etats financiers individuels*, de comptabiliser ses participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées soit au coût, soit conformément à IFRS 9 Instruments financiers, soit selon la méthode de la mise en équivalence, décrite dans IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Les états financiers annuels individuels IFRS au 31 décembre 2021 soumis à votre examen font ressortir les principaux chiffres ci-dessous

•	Total bilan	:	300 566 millions de FCFA
•	Situation nette	:	23 907 millions de FCFA
•	Résultat net de l'exercice	:	5 170 millions de FCFA

Ces états financiers annuels individuels IFRS ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration selon les normes comptables internationales IFRS.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

Conformément aux normes comptables internationales IFRS, les états financiers consolidés sont les états d'un groupe dont les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales sont présentés comme ceux d'une entité économique unique.

Les états financiers annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2021 soumis à votre examen fait ressortir les principaux chiffres ci-dessous :

•	Total bilan	:	303 628 millions de FCFA
•	Situation nette	:	23 956 millions de FCFA
•	Résultat net de l'exercice	:	5 184 millions de FCFA

Ces états financiers annuels consolidés IFRS ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration selon les normes comptables internationales IFRS.

RAPPROCHEMENTS RESULTATS

Etats financiers personnels SYSCOHADA – Etats financiers individuels IFRS

En dehors de l'entité consolidante SODECI, les entités consolidées sont tenues de préparer et d'établir leurs états financiers annuels (« Comptes personnels ») en application des dispositions de l'AUDCIF et du système comptable de l'OHADA (ensemble désigné « SYSCOHADA »).

Par ailleurs, la SODECI, pour les besoins d'établissement et de paiement de son impôt sur les sociétés, prépare également des états financiers personnels conformément au SYSCOHADA. Dans les Comptes personnels de la SODECI, sa participation dans ses filiales, dans les activités communes est comptabilisée au coût.

Pour les besoins de l'établissement des états financiers individuels IFRS de la SODECI, un processus de conversion de la balance générale préparée selon les règles et principes du SYSCOHADA a été mis en œuvre.

Les tableaux ci-après donnent le rapprochement entre le résultat tel qu'il ressort des Comptes personnels et le résultat des états financiers individuels IFRS, en milliers de FCFA sur les exercices 2020 et 2021 :

Compte de résultat

En millions de FCFA	2020	2021	Var 21/20	Var. 21/20 (%)
Résultat des comptes individuels SODECI SYSCOHADA	4 307	4 352	45	1%
Elimination des provisions règlementées	255	593	338	132%
Ecart actuariels	-146	90	236	-162%
Impact des impôts différés	444	355	109	-25%
Dépréciation des créances IFRS 9	-91	5	86	-94%
Impact des contrats de location IFRS 16	1	4	3	231%
Retraitement des immeubles de placement IAS 40	-199	-199	-	0%
Total des retraitements	264	818	554	216%
Résultat des comptes individuels SODECI IFRS	4 571	5 170	599	13%

Depuis le 1er janvier 2018, le SYSCOHADA révisé s'applique dans les pays membres de l'espace OHADA pour la tenue de la comptabilité et l'établissement des états financiers annuels de synthèse personnels ou consolidés. Cette révision du référentiel converge vers les normes IFRS. A compter de cette date, les retraitements comptables relatives au contrat d'affermage et autres exigences similaires des IFRS sont constatés directement dans les états financiers annuels de synthèse préparés conformément au SYSCOHADA.

Les principaux retraitements résiduels avec impact sur le résultat entre les états financiers annuels arrêtés et approuvés par les entités ivoiriennes et les présents états financiers individuels IFRS portent sur :

- Le reclassement en actif/passif court terme des avances sur consommations. Dans les comptes personnels, elles sont inscrites en actif/passif long terme.
- L'annulation des provisions règlementées qui ne correspondent pas à la définition d'un passif au sens des normes IFRS puisque constatée en application uniquement des dispositions comptables. Elles correspondent à la différence entre l'amortissement fiscalement admis et l'amortissement économique du matériel acquis par crédit-bail.
- Dans les Comptes personnels, les impôts différés ne sont pas reconnus. Les impôts différés correspondent aux décalages d'imposition des actifs et passifs et aux différences de retraitement IFRS.
- Dans les Comptes personnels, les dépréciations des créances clients sont évaluées sur la base du risque de pertes subies à la date de clôture alors qu'en IFRS, c'est le risque de pertes de crédit attendues qui est apprécié. Ainsi les comptes IFRS intègrent une dépréciation des créances à risque sur l'Administration.
- Dans les Comptes personnels, seuls les contrats de location où la SODECI agit en tant que preneur avec une option de rachat font l'objet de retraitement. Dans les comptes individuels IFRS, tous les contrats font l'objet de retraitement. Le retraitement effectué correspond à l'incidence sur le résultat des contrats de location simple (à l'opposé des contrats de location acquisition).

- Dans les Comptes personnels, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût. Dans les comptes IFRS ils sont comptabilisés au coût après revalorisation. Le retraitement effectué porte sur la valorisation de la tour louée à la CIE.

Etats financiers individuels IFRS – Etats financiers consolidés IFRS

Pour les besoins de l'établissement des états financiers consolidés IFRS de l'Ensemble consolidé, un processus de conversion des balances générales des entités consolidées préparées selon les règles et principes des IFRS a été mis en œuvre. Les tableaux ci-après donnent le rapprochement entre les résultats tels qu'ils ressortent des Comptes individuels IFRS et les Comptes Consolidés IFRS, en millions de FCFA :

En millions de FCFA	2020	2021	Var 21/20	Var. 21/20 (%)
Résultat des comptes individuels SODECI IFRS	4 571	5 170	599	13%
Activités communes GS2E	28	1	- 27	-98%
Mise en équivalence SGA2E	1	14	13	1226%
Total des contributions	29	14	- 15	-51 %
Résultat des comptes consolidés SODECI IFRS	4 599	5 184	584	13 %

Activités en matière de recherche et développement

La SODECI n'a pour l'instant aucune activité en matière de recherche et développement.

**5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS ANNUELS SYSCOHADA**

Exercice clos le 31 Décembre 2021

TEXTE EN ATTENTE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**6. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

TEXTE EN ATTENTE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

7. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS IFRS (ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ET ETATS FINANCIERS CONSOLIDES)

TEXTE EN ATTENTE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

8. POINT SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Le plan stratégique de lutte contre la propagation de la pandémie à COVID 19 élaboré par la SODECI, en complément des mesures arrêtées au niveau national dès les premiers cas de contamination confirmés en Côte d'Ivoire le 11 mars 2020, a été renforcé par des séances de vaccination au cours de l'exercice 2021. Cela a permis à la fois d'assurer la sécurité sanitaire des collaborateurs et de leurs familles et le maintien de la continuité des activités.

Aussi, le maintien de l'application stricte des mesures barrières et les séances de vaccination ont permis de limiter le nombre de collaborateurs contaminés. En effet, malgré la flambée des chiffres en 2021 au niveau national et au plan mondial du fait principalement de la variante Omicron, le nombre total de cas confirmés à la SODECI depuis le début de la pandémie a été maîtrisé. Il s'établit à 77 cas à fin décembre 2021 dont 24 cas en 2020 et 53 cas sur l'année 2021.

Il importe aussi de rappeler que la SODECI n'a enregistré aucun cas de décès imputable à la COVID 19 depuis le début de cette pandémie et le taux de guérison est de 100%.

L'impact de la baisse de l'activité économique observé au premier semestre 2020 notamment en matière de recouvrement, ne s'est pas reproduit en 2021.

Organisation

Les mesures mises en œuvre par la SODECI depuis le début de la pandémie et renforcées au cours de l'année 2021 dans le cadre de la protection des personnes et du maintien de la continuité des activités sont rappelées ci-dessous :

➤ Mesures de protection des personnes

Communication : campagnes de sensibilisation via des messages sur répondeur automatique et des campagnes d'affichage.

Réunions / Missions : les réunions en visio-conférence sont privilégiées.

Contrôle d'accès : exigence du lavage des mains et port obligatoire du masque.

Agence clientèle : respect de la distanciation.

Protection des collaborateurs : mise à disposition de gel hydro alcoolique et de masques de protection, désinfection systématique des locaux où des cas positifs ont été enregistrés, séances de vaccination.

Assistance : aide à la prise en charge des collaborateurs déclarés positifs ou en cas de présomption de contamination.

➤ Continuité des activités

La SODECI n'a pas connu d'interruption de service du fait de la pandémie. Dans les directions fonctionnelles, l'accent a été mis sur les réunions en Visio conférence.

➤ Vaccination des collaborateurs contre la COVID 19

La SODECI a engagé une vaste campagne de sensibilisation des collaborateurs à se faire vacciner contre la COVID 19. Cette campagne s'est traduite par l'organisation de 38 séances de vaccination sur la période du 28 mai 2021 au 31 décembre 2021. Ces séances qui ont concerné tout le périmètre de la SODECI ont permis d'administrer une première dose de vaccin à 640 collaborateurs et de vacciner complètement 681 collaborateurs, soit un taux de couverture vaccinale du personnel de 42% (première dose et vaccination complète) à fin décembre 2021.

Des dispositions particulières ont été prises pour le renforcement des campagnes de sensibilisation et de vaccination sur l'exercice 2022. Ces dispositions ont permis de faire passer le taux de couverture vaccinale à 57% à mi-mars 2022.

Dons reçus

Dans le contexte de la pandémie à COVID19, le Gouvernement via la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique et la Coalition des Entreprises de Côte d'Ivoire, ont offert différentes fournitures à la SODECI, à savoir :

		Don Nouvelle Pharmacie Santé Publique	Don Coalition des Entreprises de Côte d'Ivoire
	Unité de mesure	Quantité livrée	Quantité livrée
Gant latex	Boîte de 100	200	
Masque chirurgical	Boîte de 50	1 290	
Masque chirurgical	Boîte de 20		22
Masque chirurgical	Boîte de 25		1
Gel hydroalcoolique	Pièce	144	
Sac poubelle	Paquet de 10	80	

9. PROJETS DE RESOLUTIONS

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021, du bilan, du compte de résultat, du tableau de flux de trésorerie et des notes annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établis selon le SYSCOHADA, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

En conséquence, l'Assemblée Générale arrête au chiffre de 4 352 129 661 FCFA le montant du bénéfice net de cet exercice, après imputation de l'impôt y afférent

Deuxième résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021, des états financiers individuels IFRS au 31 décembre 2021, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits états, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées.

Troisième résolution

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021, des états financiers consolidés IFRS au 31 décembre 2021, ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur ces états financiers, et après avoir pris connaissance de tous les renseignements et explications complémentaires qui lui ont été fournis en séance, l'Assemblée Générale approuve, sans exception, ni réserve lesdits rapports et lesdits états, tels qu'ils lui ont été présentés et toutes les opérations et écritures qui s'y trouvent mentionnées ou enregistrées

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales approuve toutes les conventions et opérations qui s'y trouvent mentionnées.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, après avoir constaté que le bénéfice net de l'exercice 2021 s'élève à 4 352 129 661 FCFA et, compte tenu du report à nouveau antérieur de 1 909 568 726 FCFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 6 261 698 387 FCFA de la manière suivante :

A la distribution d'un dividende brut de : 4 320 000 000 FCFA

Le solde en report à nouveau, soit : 1 941 698 387 FCFA

L'Assemblée Générale fixe à 480 FCFA bruts par action le montant du dividende total qui reviendra, au titre de l'exercice 2021 à chacune des 9 000 000 actions composant le capital soit 432 FCFA nets par action.

Ce dividende sera mis en paiement à la diligence de la Direction Générale à partir du 30 juin 2022 et au plus tard le 30 septembre 2022, délai légal quant à la mise en paiement du dividende.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme annuelle dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de **Monsieur Vincent LE GUENNOU**, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de **Monsieur Brice LODUGNON**, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale 2028 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du mandat d'Administrateur de **AXA Real Estate Investment Managers SGP**. Il est donné quitus de sa gestion. L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'Administrateur de **Monsieur Rudolph BELLA**, en remplacement de **AXA Real Estate Investment Managers SGP**, pour la durée restant à courir du mandat du démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du mandat d'Administrateur de **Monsieur Eric TAUZIAC**. Il est donné quitus de sa gestion.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de ratifier la cooptation de **Madame Pascale ALBERT-LEBRUN**, en remplacement de **Monsieur Eric TAUZIAC**, pour la durée restant à courir du mandat du démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du mandat d'Administrateur de **Monsieur Louis PETERSCHMITT**. Il est donné quitus de sa gestion.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de ratifier la cooptation de **Monsieur Jean-Claude SIMANA**, en remplacement de **Monsieur Louis PETERSCHMITT** pour la durée restant à courir du mandat du démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide de nommer le Cabinet Epsilon International Consulting Côte d'Ivoire (E.I.C.I.), société à responsabilité limitée au capital de 50 000 000 FCFA, immatriculée au RCCM d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2006-B-1913, domiciliée BP 828 Cidex 03 – Abidjan Riviera, en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur N'DABIAN Kroa Bilé pour la durée restant à courir du mandat du Cabinet Mazars, Co-Commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs aux porteurs d'originaux ou de copies du procès-verbal constatant ces libérations, à effet d'accomplir toutes formalités légales, dépôts ou autres de publicité

10. ETATS FINANCIERS SYSCOHADA

BILAN

ACTIF	BRUT	AMORT & DEPR.	Exercice 2021	Exercice 2020
			NET	NET
AD Immobilisations incorporelles	5 861 759 322	4 617 455 198	1 244 304 124	1 582 582 776
AE Frais de développement et de prospection				
AF Brevets, licences, logiciels et droits similaires	5 744 802 419	4 500 498 295	1 244 304 124	1 582 582 776
AG Fonds commercial et droit au bail				
AH Autres immobilisations incorporelles	116 956 903	116 956 903	-	-
AI Immobilisations corporelles	94 563 157 523	57 543 216 880	37 019 940 643	37 004 007 334
AJ Terrains	578 160 031		578 160 031	578 160 031
AK Bâtiments	11 466 055 987	9 413 669 227	2 052 386 760	2 200 898 236
AL Aménagements, agencements et installations	15 698 349 515	9 902 036 242	5 796 313 273	8 522 874 198
AM Matériel, mobilier et actif biologique	43 494 693 064	23 054 728 509	20 439 964 555	18 612 440 257
AN Matériels de transport	23 325 898 926	15 172 782 902	8 153 116 024	7 089 634 612
AP Avances et acomptes versés sur immobilisations	21 662 147		21 662 147	448 732 092
AQ Immobilisations financières	1 314 798 367	43 877 415	1 270 920 952	1 393 278 060
AR Titres de participations	219 700 000		219 700 000	219 700 000
AS Autres immobilisations financières	1 095 098 367	43 877 415	1 051 220 952	1 173 578 060
AZ TOTAL ACTIF IMMOBILISE	101 761 377 359	62 204 549 493	39 556 827 866	40 428 600 262
BA Actif circulant HAO				
BB Stocks et encours	31 863 289 487	400 974 433	31 462 315 054	17 915 476 496
BG Créances et emplois assimilés	241 680 124 232	48 922 719 393	192 757 404 839	205 102 661 241
BH Fournisseurs, avances versées	10 187 986 818		10 187 986 818	9 506 825 775
BI Clients	205 132 532 804	46 981 386 505	158 151 146 299	158 941 265 387
BJ Autres créances	26 359 604 610	1 941 332 888	24 418 271 722	36 654 570 079
BK TOTAL ACTIF CIRCULANT	273 543 413 719	49 323 693 826	224 219 719 893	223 018 137 737
BQ Titres de placement				
BR Valeurs à encaisser			-	-
BS Banques, chèques postaux, caisses et assimilés	33 568 316 307	93 463 059	33 474 853 248	8 230 081 810
BT TOTAL TRESORERIE ACTIF	33 568 316 307	93 463 059	33 474 853 248	8 230 081 810
BU Ecart de conversion actif				
BZ TOTAL GENERAL	408 873 107 385	111 621 706 378	297 251 401 007	271 676 819 809

PASSIF		Exercice 2021	Exercice 2020
CA	Capital	4 500 000 000	4 500 000 000
CB	Apporteurs capital non appelé		
CD	Primes liées au capital	255 906 342	255 906 342
CE	Ecart de réévaluation	1 045 087 734	1 045 087 734
CF	Réserves indisponibles	909 800 000	909 800 000
CG	Réserves libres	2 911 725 555	2 911 725 555
CH	Report à nouveau (+ ou -)	1 909 568 726	977 096 276
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	4 352 129 661	4 307 472 450
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées	2 067 466 345	1 276 856 309
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	17 951 684 363	16 183 944 666
DA	Emprunts et dettes financières diverses	47 959 812 416	54 303 527 933
DB	Dettes de location acquisition	6 141 382 723	4 618 304 605
DC	Provisions financières pour risques et charges	7 483 552 731	6 786 119 540
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	61 584 747 870	65 707 952 078
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES	79 536 432 233	81 891 896 744
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées HAO		
DI	Clients, avances reçues	29 633 547 972	17 806 943 108
DJ	Fournisseurs d'exploitation	114 104 216 111	101 679 541 459
DK	Dettes fiscales et sociales	25 557 908 281	20 874 400 620
DM	Autres dettes	5 971 710 041	7 716 963 184
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT	175 267 382 405	148 077 848 371
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	42 447 586 369	41 707 074 694
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF	42 447 586 369	41 707 074 694
DU	Ecart de conversion - Passif		
DZ	TOTAL GENERAL	297 251 401 007	271 676 819 809

N°d'identification fiscale : 0100984A / IDU : CI-1962-0000001 B

COMPTE DE RESULTAT

		Exercice 2021	Exercice 2020
TA	Ventes de marchandises	A + 25 890 357	99 137 532
RA	Achats de marchandises	-	
RB	Variation de stocks	+/-	
XA	Marge brute commerciale (somme TA à RB)	25 890 357	99 137 532
TB	Ventes de produits fabriqués	B 74 530 247 464	68 061 212 918
TC	Travaux, services vendus	C 56 576 331 145	56 916 384 159
TD	Produits accessoires	D 4 381 217 042	2 403 500 413
XB	Chiffre d'affaires (A+B+C+D)	135 513 686 008	127 480 235 022
TE	Production stockée (ou déstockage)	+/- 1 260 969 403	-1 192 357 403
TF	Production immobilisée	2 735 894 369	4 663 623 920
TG	Subventions d'exploitation	+	0
TH	Autres produits	+	602 187 326
TI	Transferts de charges d'exploitation	+	0
RC	Achats des matières premières et fournitures liées	-	46 869 816 086
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	+/-	12 236 353 295
RE	Autres achats	-	22 306 132 807
RF	Variations de stocks d'autres approvisionnements	+/-	0
RG	Transports	-	2 037 296 983
RH	Services extérieurs	-	36 667 939 824
RI	Impôts et taxes	-	2 224 636 426
RJ	Autres charges	-	4 535 736 805
XC	Valeur ajoutée (XB+RA+RB) + somme(TE à RJ)	37 707 531 470	34 488 119 906
RK	Charges de personnel	-	22 109 487 664
XD	Excédent brut d'exploitation (XC + RK)	15 598 043 806	14 375 428 233
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	+	787 837 056
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions pour dépréciations	-	9 665 409 770
XE	Résultat d'exploitation (XD+TJ+RL)	6 720 471 092	6 372 158 524
TK	Revenus financiers et assimilés	+	911 372 372
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières	+	
TM	Transferts de charges financières	+	
RM	Frais financiers et charges assimilées	-	398 766 181
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	0
XF	Résultat financier (Somme TK à RN)	512 606 191	296 922 948
XG	Résultat des activités ordinaires (XE+XF)	7 233 077 283	6 669 081 472
TN	Produits des cessions d'immobilisations	+	0
TO	Autres produits HAO	+	193 011 479
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	218 723 912
RP	Autres charges HAO	-	797 611 559
XH	Résultats hors activités ordinaires (Somme TN à RP)	-823 323 992	-142 324 166
RQ	Participation des travailleurs	-	
RS	Impôts sur le résultat	-	2 057 623 630
XI	Résultat net (XG+XH+RQ+RS)	4 352 129 661	4 307 472 450

N°d'identification fiscale : 0100984A / IDU : CI-1962-0000001 B

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

		Exercice 2021 (E-/R+)	Exercice 2020 (E-/R+)	
ZA	TRESORERIE AU 1er Janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie Passif N-1)	A	-33 476 992 884	-46 579 488 294
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
FA	Capacité d'autofinancement Global	+	14 239 036 323	12 854 599 833
FB	- Actif circulant HAO	-		
FC	- Variation des stocks	-	13 546 838 558	1 966 811 263
FD	- Variation des créances	-	-12 345 256 402	26 946 807 211
FE	+ Variation du passif circulant	+	27 189 534 034	17 545 064 679
Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE)			25 987 951 878	-11 368 553 795
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme de FA à FE)	B	40 226 988 201	1 486 046 038
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
FF	- Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	84 964 438	1 658 070 270
FG	- Décaissements liées aux acquisitions d'immobilisation corporelles	-	7 603 714 671	8 432 446 640
FH	- Décaissement liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	79 558 803	40 791 355
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	39 230 962	13 365 328
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	+	201 915 911	209 866 002
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (Somme de FF à FJ)	C	-7 527 091 039	-9 908 076 935
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
FK	+ Augmentation de capital par apports nouveau			
FL	+ Subventions d'investissement reçues			
FM	- Prélèvement sur le capital			
FN	- Dividendes versés	-	3 375 000 000	2 925 000 000
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (Somme de FK à FN)	D	-3 375 000 000	-2 925 000 000
FO	+ Emprunts	+	8 003 271 842	29 856 474 020
FP	+ Autres dettes financières	+	0	0
FQ	- Remboursement des emprunts et autres dettes financières	-	12 823 909 241	5 406 947 712
ZE	Flux de trésorerie provenant des emprunts (Somme de FO à FQ)	E	-4 820 637 399	24 449 526 307
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (Somme de ZD+ZE)	F	-8 195 637 399	21 524 526 307
Variation de la trésorerie nette de l'exercice (B+C+F)				
ZG	Variation de la trésorerie nette de l'exercice (B+C+F)	G	24 504 259 763	13 102 495 410
ZH	Trésorerie nette au 31 décembre (G+A)	H	-8 972 733 121	-33 476 992 884

N°d'identification fiscale : 0100984A / IDU : CI-1962-0000001 B

REGLES ET METHODES COMPTABLES DES NOTES ANNEXES

NOTES ANNEXES

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les notes annexes aux états financiers présentent les principales règles et méthodes comptables appliquées par la SODECI pour établir ses états financiers, les règles spécifiques et les autres informations nécessaires pour l'appréciation des états financiers.

A- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux principes comptables définis par :

- L'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financières et au Système Comptable OHADA Révisé ;
- les normes IFRS pour certains aspects spécifiques, notamment les provisions pour les avantages liés au personnel (médailles du travail, IFC complémentaire et les avantages post-emploi) depuis l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Le passage au nouveau référentiel comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les soldes d'ouverture des comptes de la SODECI

Particularités concernant certains postes

Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont totalement amortis au 31 décembre 2020. Les logiciels, les frais de développement et les études informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilisation prévues qui sont comprises entre 3 et 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût de revient et sont comptabilisées au coût historique. Les immobilisations corporelles ont été réévaluées conformément à la loi de finances 1995 par application d'un coefficient de 1,4 sur les immobilisations existantes au 12 janvier 1994. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire sur la base de leur durée probable d'utilisation :

Bâtiments industriels et administratifs	20 ans
Matériel et outillage	7-10 ans
Compteurs SODECI	10 ans
Matériel de transport et agencements véhicules	3-5 ans
Engins de travaux publics	5 ans
Matériel de bureau	7-10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Mobilier des agents	10 ans
Matériels informatiques	5 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières de la SODECI sont enregistrées au coût d'acquisition et comprennent au 31 décembre 2021 :

- un prêt (BICT) accordé à l'Etat de 15,3 millions de FCFA, suite à la transformation d'un avoir bancaire après liquidation, ce prêt est provisionné à 100%,
- une participation dans la société immobilière LOGIVOIRE de 8,5 millions de FCFA, provisionnée à 100 %,
- une participation de 211,2 millions de FCFA représentant 33% du capital de GS2E (Groupement des Services Eau et Electricité), un GIE créé par SODECI et CIE le 09 mai 2006 et ayant débuté ses activités le 1er juillet 2006,
- une participation de 8,5 millions de FCFA représentant 17% du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés.
- des dépôts et cautions versés pour un montant total de 1 055,6 millions de FCFA.

Stocks

Les stocks sont suivis en inventaire permanent et sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré.

- Les compteurs produits par la SOCA et les compteurs « retours terrains » sont évalués à un coût préétabli en cours d'année. Ce coût préétabli est ajusté en fin d'exercice au coût réel de production lors de l'arrêté des comptes.
- Les biens stockés importés, facturés et non réceptionnés au 31 décembre 2021 sont comptabilisés en marchandises en cours de route (stocks flottants) pour un montant de 6 060,6 millions de FCFA.
- Jusqu'au 31 décembre 2014 le calcul des provisions pour dépréciations était basé sur la rotation des stocks. Suivant cette méthode, les biens stockés qui n'avaient pas enregistré de sortie depuis trois ans étaient systématiquement dépréciés à 100%. Au cours du troisième trimestre 2015, la SODECI a décidé d'affiner cette méthode. Les travaux réalisés à cet effet ont porté sur la possibilité ou non de pouvoir utiliser sur les installations et sur les réseaux d'eau potable existant les stocks dépréciés à 100%. Ces mêmes travaux ont été menés au titre de l'exercice 2021. Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est ainsi passé de 450 millions de FCFA l'exercice précédent à 401 millions de FCFA à fin décembre 2021.

Clients et comptes rattachés

Client Etat : Ce poste comprend l'ensemble des créances relatives aux activités eau, assainissement et travaux. Le risque de non recouvrement des créances du secteur public et parapublic est évalué en fonction de la nature du client. Des compensations ont été régulièrement effectuées dans les exercices antérieurs. Les créances « compensables » ne font pas l'objet de provisions pour dépréciation quels que soient les retards de règlement. Les créances « non compensables » sont assimilées à des privés (les sociétés d'Etat en liquidation, les EPN, les mairies et les sociétés d'Etat) et donc provisionnées.

Les provisions pour dépréciation des créances sur les clients sont déterminées en tenant compte de :

- la nature des abonnés (privés ménages, gros clients, administrations, parapublic, ...),
- l'antériorité des créances,
- la non compensation des créances débitrices et créditrices,
- la couverture des créances actives,
- l'augmentation du risque de non recouvrement pour les impayés multiples sur des clients actifs.

Créances clients activité Eau

Toutes les provisions sur les créances sont constituées pour la part de chiffre d'affaires revenant à la SODECI (rémunération du fermier dans le contrat d'affermage), hors taxes (TVA, Surtaxes et Fonds de développement) et nettes des avances sur consommations. Les clients Etat (Administration, EPN et sociétés d'Etat compensables ne font pas l'objet de dépréciations).

- Taux de dépréciation 95% pour les créances sur les clients **privés résiliés** à plus d'un an (ménages et entreprises).
- Taux de dépréciation 80% pour les créances sur les clients **privés résiliés** au titre de l'exercice (ménages).
- Taux de dépréciation de 95% pour les créances antérieures à un an (privés ménages actifs).
- Taux de dépréciation de 50% pour les créances de l'année en cours lorsqu'il existe des impayés multiples sur la police du client, c'est-à-dire plus d'une facture échue (**privés ménages actifs**).
- Le risque de non recouvrement **des créances sur les gros clients actifs (entreprises)** est apprécié individuellement et tient compte du résultat des procédures de recouvrement engagées, de la solvabilité du client et de l'ancienneté de la créance. C'est au vue de cette analyse que le taux de provision est déterminé.

Créances clients activité travaux

Elles s'élèvent à 9 551 millions de FCFA et sont constituées :

- Des droits acquis par le personnel pour 3 410 millions de FCFA au titre des « indemnités de fin de carrière », évalués conformément à la norme IAS 19 (avantages du Personnel) sur la base de l'article 40 de la Convention Collective Interprofessionnelle de Côte d'Ivoire,
- D'avantages liés au personnel (médailles du travail, eau des retraités) pour 829 millions de FCFA.
- des risques juridiques issus d'un suivi individuel des litiges en cours pour 424 millions de FCFA.
- de divers autres risques et charges d'exploitation appréciés au cas par cas pour 2 820 millions de FCFA.
- Des amortissements dérogatoires pratiqués sur le matériel pris en crédit-bail conformément aux dispositions de l'annexe fiscale 2017 pour 2 067 millions de FCFA.

Le tableau récapitulatif de l'ensemble des provisions constituées dans les comptes de la société est présenté ci-après (en milliers de FCFA).

DESIGNATION	Provisions au 31/12/2020	Dotation aux provisions	Reclassements	Reprises de provisions	Provisions au 31/12/2021
CREANCES CLIENTS ACTIVITES EAU	41 652 471	3 018 705		340 584	44 330 592
FRAIS DE RECOUVREMENT CHEQUES IMPAYES	262 090	3 082		23 498	241 674
CREANCES/TRAVAUX LIES A L'EXPLOITATION EAU	989 157	82 095		179 327	891 925
DEPRECIATION CREANCES EXPLOITATION EAU	42 903 717	3 103 882	0	543 409	45 464 190
CREANCES CLIENTS AUTRES ACTIVITES	1 248 231	270 680		1 714	1 517 197
TOTAL DEPRECIATION CLIENTS	44 151 948	3 374 562	0	545 123	46 981 387
DEPRECIATION/ STOCKS	450 490			49 516	400 974
DEPRECIATION/ AUTRES DEBITEURS	1 108 314	833 019			1 941 333
DEPRECIATION/ COMPTES FINANCIERS	110 830			17 368	93 462
DEPRECIATION/ IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43 877				43 877
TOTAL DEPRECIATION AUTRES ACTIFS	1 713 511	833 019	0	66 884	2 479 646
TOTAL PROV. POUR DEPRECIATIONS	45 865 460	4 207 581	0	612 007	49 461 034
PERSONNEL (IFC, MEDAILLES, IFRS EAU)	3 745 676	798 317		304 120	4 239 873
RISQUES JURIDIQUES	359 148	77 544		13 071	423 621
RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	2 681 295	609 409		470 646	2 820 058
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	1 276 856	790 610			2 067 466
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	8 062 976	2 275 880	0	787 837	9 551 019
TOTAL GENERAL PROVISIONS	53 928 436	6 483 461	0	1 399 844	59 012 053

Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme s'élèvent à **47 960** millions de FCFA au 31 décembre 2021 et sont repartis comme suit :

- Avances sur consommations versées par les clients pour 36 222 millions de FCFA.
- Emprunts à moyen terme à hauteur de 11 738 millions de FCFA, souscrits auprès des banques locales (BNI, SG, ORABANK, BRIDGE BANK).

Dettes de crédit-bail et contrats assimilés

Ce poste affiche un montant de 6 141 millions de FCFA à fin décembre 2021 correspondant à l'inscription au passif, conformément aux prescriptions du droit comptable de l'OHADA, de la dette de crédit-bail consécutive au financement obtenu de la SGBCI, de la BICICI, de la NSIA BANQUE, de la BANQUE ATLANTIQUE, de la SIB et de la BOA. Ces financements sont principalement destinés à l'acquisition de groupes électrogènes pour la sécurisation des unités de production et pour le renouvellement du matériel roulant (parc auto) affecté à l'exploitation.

B- METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

Production et immobilisation des compteurs

Les matériels et outillages de l'entreprise comprennent des compteurs fabriqués par le département SOCA de la SODECI, qui font l'objet d'un traitement spécifique.

Les compteurs fabriqués sont initialement comptabilisés en stocks de produits finis et valorisés à leur coût de revient selon la méthode PUMP. Ils sont immobilisés par lots au fur et à mesure de leur installation chez les abonnés sur la base des sorties de stocks issus de l'inventaire permanent.

Opérations liées aux contrats d'affermage de services publics : incidence sur la présentation des comptes annuels

SODECI détient un droit exclusif (non inscrit à l'actif) de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire conformément au contrat d'affermage d'une durée de quinze ans signé le 04 octobre 2007 pour le même périmètre d'intervention que le précédent contrat d'affermage. De même, SODECI a signé en mai 1999, un contrat d'affermage exclusif pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan non valorisé à l'actif.

Immobilisations : Par application du contrat d'affermage, les comptes de la SODECI n'intègrent pas dans les immobilisations les biens mis à disposition par l'Autorité Contractante pour assurer la production et la distribution de l'eau en Côte d'Ivoire. De même, les comptes de SODECI ne présentent pas les immobilisations utilisées et mises à disposition par l'Autorité Affermante pour le service d'assainissement de la ville d'Abidjan.

Dettes et créances rattachées : Conformément au contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable, les frais de fonctionnement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), les travaux neufs, les branchements sociaux, le renouvellement des immobilisations, le contrôle du service affermé et le contrôle de la qualité de l'eau sont financés par des dotations comprises dans le prix de l'eau (Fonds de Développement de l'Eau) facturé aux usagers.

La SODECI gère dans ses comptes ce fonds qui couvre également l'écart de rémunération du fermier lié à la révision contractuelle. Ce fonds affiche un solde comptable déficitaire de 105 115 millions de FCFA au 31 décembre 2021. De même, la surtaxe Fonds National de l'Eau (FNE), deuxième volet des taxes spéciales sur l'eau (Loi de Finances 1994), destinée au paiement des emprunts contractés par l'Etat, au financement de l'étude et la réalisation des travaux d'hydraulique villageoise et urbaine, est comptabilisée dans des comptes de passif dès l'émission de la facturation Eau. Elle est apurée pour la part encaissée qui est reclassée dans des comptes séparés de manière à faire apparaître d'une part les surtaxes facturées non encaissées et d'autre part les surtaxes encaissées à reverser, diminuée des reversements. Le solde des surtaxes encaissées à reverser s'élève à 28 459 millions de FCFA au 31 décembre 2021.

Conformément au contrat d'affermage du service d'assainissement, la contribution développement assainissement (CDA) est exclusivement affectée au financement de la réalisation des programmes de travaux neufs et de renouvellement, de branchements sociaux, au remboursement de la dette et au contrôle. Au 31 décembre 2021, le solde de la CDA s'établit à 3 907 millions de FCFA.

C- AUTRES INFORMATIONS

Informations relatives au Compte de résultat

Chiffre d'affaires eau

Par courrier daté du 14 août 2008, le Ministère des Infrastructures Economiques a confirmé la nouvelle rémunération de SODECI fixée à 250 FCFA/m³, hors taxes, avec date d'effet au 21 février 2008. Par ailleurs, le contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable prévoit la révision du tarif de vente de l'eau en fonction de la variation du prix de certains intrants, notamment les produits de traitement et l'électricité. Conformément à ce courrier et en application de cette disposition contractuelle (article 48 du contrat d'affermage du service de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire), le montant de la révision contractuelle évalué à 17 573 millions de FCFA au titre de l'exercice 2021 a été prélevé sur le Fonds de Développement de l'Eau. Ce montant est compris dans le chiffre d'affaires eau.

Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les indemnités de fonction versées aux membres du conseil d'administration en 2021 au titre de l'exercice 2020 sont de 29 millions de FCFA.

Résultat Hors Activités Ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires (HAO) au 31 décembre 2021 s'établit à 823 millions de FCFA (perte) et correspond à l'écart négatif entre :

La perte sur les cessions d'immobilisations de 219 millions de FCFA

Les produits divers HAO de 193 millions de FCFA dont 122 millions de FCFA de crédit d'impôts.

La dotation aux amortissements dérogatoires de 797 millions de FCFA pratiqués sur le matériel pris en crédit-bail, conformément aux dispositions de l'annexe fiscale 2017.

Engagements financiers (hors bilan en millions de FCFA)

Les avals, cautions et garanties sont essentiellement des cautions données et reçues dans le cadre des marchés de travaux, de cautions fiscales (douanières) et contractuelles (affermage eau potable et assainissement), ainsi que lignes de crédits dont dispose la SODECI auprès des banques locales.

Engagements reçus	Engagements donnés
47 517	26 987

Composition du capital et filiales

Composition du capital :

ERANOVE	46,07%	SIDIP	4,81%
Etat de Côte d'Ivoire	3,25%	Divers privés	39,15%
FCP SODECI	6,72%		

Filiales :

SODECLI détient 85% du capital de LOGIVOIRE (Société à responsabilité limitée de promotion immobilière) destinée à la réalisation de logements pour les agents. Elle détient également 33% (211,2 millions de FCFA) du capital du GIE dénommé Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E) créé en juillet 2006 avec la CIE et 17% (8,5 millions de FCFA) du capital de SGA2E (Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité), une structure créée par SODECLI et CIE courant 2011 pour la gestion des Fonds Communs de Placement de leurs salariés respectifs.

Situation fiscale latente : Analyse de l'impôt différé (ID)

Elle résulte des décalages temporaires d'imposition (Congés payés personnel, autres provisions non déductibles). Conformément aux prescriptions du SYSCOHADA, les ID ne sont pas comptabilisés, seul l'impôt exigible au cours de l'exercice est comptabilisé.

Environnement économique et social

Parmi les faits importants sur le plan économique et social de l'année, on peut retenir :

Sur le plan économique :

- Oxford economics estimait la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) à 5,9% en 2021 en raison du dynamisme du secteur primaire et de la reprise des activités dans les secteurs industriels et des services (novembre 2021). La croissance du PIB, pour l'année 2022, est estimée à 6,9%.
- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), l'inflation se situe en moyenne à 3,9% à fin novembre 2021. Ce taux d'inflation est au-dessus du seuil de convergence communautaire de 3% fixé par l'UEMOA.
- Le budget de la Côte d'Ivoire, adopté par le Sénat, pour l'année 2022 s'équilibre, en ressources et en charges, à 9 901 milliards de FCFA soit une hausse de 17,9% par rapport à celui de 2020.

Sur le plan social et de la desserte en eau potable :

- Des projets importants ont été initiés par l'Etat et ont permis le renforcement de la production. Nous avons ainsi enregistré la mise en service de plusieurs châteaux d'eau (Assahara, Assié-Koumassi, Sinématiali). Plusieurs unités de production ont également été inaugurées (Guiglo, Duékoué, Daloa, Issia).
- L'unité de production de La Mé a été mise en service en fin 2021. Avec une capacité maximale de 240 000 m³/jours, cette usine améliorera à desserte des localités de la ville d'Abidjan.
- Dans le cadre des sécurisations d'urgence, l'ONEP a reçu 20 camions citerne pour une capacité globale de 400 000 L.

Evénements post-clôture

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice.

11. ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS IFRS

SODECI

Avenue Christiani, Treichville, Abidjan
01 BP 1843 Abidjan 01
(la « **Société** »)

Etats financiers IFRS pour l'exercice clos
le 31 décembre 2021

TABLE DES MATIERES

A ETAT DU RESULTAT NET	36
B ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	37
C ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	38
D TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	40
E TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	41
F NOTES AUX ETATS FINANCIERS	42
1. DECLARATION DE CONFORMITE.....	42
2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	42
3. METHODES COMPTABLES.....	43
3.1. EVOLUTION DU REFERENTIEL COMPTABLE.....	43
3.2. ACTIFS NON COURANTS.....	44
3.2.1. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	44
3.2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	44
3.2.3. IMMEUBLES DE PLACEMENT.....	45
3.2.4. CONTRATS DE LOCATION.....	45
3.2.5. CONTRATS DE CONCESSION ET D'AFFERMAGE.....	46
3.2.6. DEPRECIATION DES ACTIFS.....	48
3.3. ACTIFS COURANTS.....	48
3.3.1. STOCKS.....	48
3.3.2. CREANCES CLIENTS.....	49
3.4. AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	49
3.5. PASSIFS FINANCIERS.....	50
3.6. AVANTAGES AU PERSONNEL.....	50
3.7. PROVISIONS.....	51
3.8. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	51
3.9. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	52
3.10. ESTIMATION DE L'EAU EN COMPTEUR.....	52
3.11. RESULTAT OPERATIONNEL COURANT.....	52
3.12. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS.....	52
3.13. INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX.....	52
3.14. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS OPERES PAR RAPPORT AUX COMPTES LOCAUX.....	53
4. TRAITEMENT DES COMPTES DU SECTEUR.....	54
5. ESTIMATIONS DE LA DIRECTION.....	55
6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	58
7. ACTIFS AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION.....	59
8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	60
9. IMMEUBLES DE PLACEMENT.....	60
10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	61
11. STOCKS.....	61
12. CREANCES CLIENTS.....	62
13. AUTRES DEBITEURS.....	62
14. AUTRES ACTIFS COURANTS.....	62

15.	CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION	63
16.	DETTES FINANCIERES.....	63
16.1.	ANALYSE PAR FLUX	63
16.2.	ANALYSE PAR NATURE (COURANT ET NON COURANT)	64
17.	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	64
18.	AVANTAGES AU PERSONNEL	65
18.1.	AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI	65
18.2.	AUTRES AVANTAGES A LONG TERME.....	65
18.3.	HYPOTHESES ACTUARIELLES	65
19.	PROVISIONS	66
20.	IMPOTS DIFFERES.....	67
21.	DETTES D'IMPOTS EXIGIBLE	67
22.	AUTRES CREDITEURS	67
23.	AUTRES PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS.....	67
24.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	68
25.	ACHATS CONSOMMES.....	68
26.	CHARGES EXTERNES.....	69
27.	CHARGES DE PERSONNEL.....	69
28.	IMPOTS ET TAXES.....	69
29.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	70
30.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	70
31.	RESULTAT FINANCIER.....	70
32.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	71
33.	INSTRUMENTS FINANCIERS	71
34.	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	73
35.	GESTION DES RISQUES.....	74
36.	PARTIES LIEES	74
36.1.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	74
36.2.	AUTRES PARTIES LIEES.....	75
37.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	75

ABREVIATIONS

CIE	Compagnie Ivoirienne d'Electricité
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
GS2E	Groupement des services eau et électricité
IAS	International Accounting Standards
IASB	International Accounting Standards Board
IFRIC	International Financial Reporting Interpretations Committee
IFRS	International Financial Reporting Standards
MFCFA	Millions de Francs de la communauté financière africaine
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
SDE	Sénégalaise des Eaux
SGA2E	Société de gestion pour les agents de l'eau et de l'électricité
SIDIP	Société Internationale D'Investissements et de Participations
SODECI	Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire
SYSCOHADA	Système comptable de l'OHADA

A- ETAT DU RESULTAT NET

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Ventes de marchandises	74 556	68 160
Prestations de services	60 958	59 320
Produits des activités ordinaires	135 514	127 480
Achats consommés	(53 534)	(52 005)
Charges externes	(38 496)	(34 866)
Charges de personnel	(21 652)	(19 961)
Impôts et taxes	(2 225)	(2 370)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(8 425)	(7 402)
Dotations aux provisions nettes (hors créances commerciales)	(384)	(1 042)
Provisions nettes sur créances commerciales	(3 669)	(3 138)
Autres produits d'exploitation	124	276
Autres charges d'exploitation	(335)	(253)
Résultat opérationnel courant	6 918	6 720
Autres produits et charges opérationnels	(219)	(203)
Résultat opérationnel	6 699	6 516
Coût de l'endettement financier	(352)	(269)
Revenu des équivalents de trésorerie	1 209	1 664
Autres charges et produits financiers	(359)	(1 135)
Résultat avant impôt	7 198	6 777
Impôt sur les bénéfices	(2 028)	(2 206)
Résultat net de l'exercice	5 170	4 571
Résultat net - Part du groupe	5 170	4 571
Nombre d'actions en circulation	9 000 000	9 000 000
Résultat par action en FCFA	574	508
Résultat par action dilué en FCFA	574	508

B- ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

L'état du résultat global présente le résultat de l'exercice ainsi que les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres sur la ligne « autres éléments du résultat global » en application des IFRS :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Résultat net de l'exercice	5 170	4 571
Écarts actuariels sur avantages au personnel	(120)	195
Impôts différés sur écarts actuariels	30	(49)
Sous-total éléments non recyclables	(90)	147
Total des autres éléments du résultat global	(180)	294
Résultat global de l'exercice	4 990	4 864

Les écarts actuariels enregistrés en résultat global portent sur les engagements postérieurs à l'emploi (voir note 3.5 et 18.1).

C- ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Etat de la situation financière Actif

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Autres immobilisations incorporelles	1 244	1 583
Actifs au titre des droits d'utilisation	5 447	4 148
Immobilisations corporelles	33 600	34 123
Immeubles de placement	4 250	4 515
Actifs financiers non courants	252	644
Impôts différés	2 059	1 855
Total des actifs non courants	46 853	46 868
Stocks	29 530	17 244
Créances clients	154 809	151 248
Autres débiteurs	33 618	46 883
Autres actifs courants	225	447
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 531	8 628
Total des actifs courants	253 713	224 450
Total actif	300 566	271 318

Etat de la situation financière Passif

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Capital	4 500	4 500
Prime d'émission	256	256
Ecart de réévaluation	1 045	1 045
Réserves consolidées	12 936	11 830
Résultat de l'exercice	5 170	4 571
Total des capitaux propres	23 907	22 202
Emprunts et Dettes financières non courantes	4 316	11 158
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - non courant	3 001	2 275
Avantages au personnel	4 241	3 746
Provisions	3 100	3 040
Total des passifs non courants	14 657	20 220
Emprunts et Dettes financières courantes	52 102	52 317
Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) - courant	3 220	2 501
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 026	101 680
Autres créditeurs	63 525	58 491
Dettes d'impôt exigible	2 201	2 219
Autres passifs courants	26 927	11 689
Total des passifs courants	262 002	228 896
Total passif et capitaux propres	300 566	271 318

D- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de Francs CFA)	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat	Part du Groupe	Total
Situation au 1er janvier 2020	4 500	256	15 654	20 410	20 410
Autres éléments de résultat global			147	147	147
Résultat de l'exercice			4 571	4 571	4 571
Résultat global	-	-	4 718	4 718	4 718
Distribution de dividendes			(2 925)	(2 925)	(2 925)
Situation au 31 décembre 2020	4 500	256	17 446	22 202	22 202
Autres éléments de résultat global			(90)	(90)	(90)
Résultat de l'exercice			5 170	5 170	5 170
Résultat global	-	-	5 080	5 080	5 080
Distribution de dividendes			(3 375)	(3 375)	(3 375)
Situation au 31 décembre 2021	4 500	256	19 151	23 907	23 907

E- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Résultat net total	5 170	4 571
Elimination des incidences de :		
. Amortissements et provisions	8 978	8 545
. Résultats de cession	219	203
Impôt sur les bénéfices	2 028	2 206
Coût de l'endettement financier net	(857)	(1 395)
Capacité d'autofinancement	15 537	14 131
. Variation des créances clients	9 926	(28 634)
. Variation des stocks	(12 286)	(1 967)
. Variation des dettes fournisseurs	34 681	22 389
Incidence de la variation de BFR	32 321	(8 212)
Impôts payés	(2 219)	(1 439)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	45 638	4 480
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(4 749)	(7 328)
Variation des prêts et avances consentis	392	202
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(39)	(13)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 396)	(7 139)
Comptes courants d'actionnaires	(1 383)	408
Dividendes versés	(3 375)	(2 925)
Emissions d'emprunts	0	22 315
Remboursements d'emprunts	(9 592)	(2 683)
Remboursements des dettes locatives (IFRS 16)	(3 278)	(2 805)
Intérêts versés sur dette locative	(6)	(10)
Intérêts financiers nets	861	1 461
Autres flux liés aux opérations de financement (*)	82	(17 124)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(16 691)	(1 362)
Incidence de la variation de change	0	0
Effet des changements de méthode	0	0
Variation nette de la trésorerie	24 552	(4 021)
Trésorerie d'ouverture	(501)	3 521
Variation de trésorerie	24 552	(4 021)
Trésorerie de clôture	24 051	(501)

F- NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A des fins d'information de ses actionnaires, les comptes consolidés de SODECI ont été établis au 31 décembre 2021, en conformité avec les normes IFRS. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 mars 2022.

SODECI est une société anonyme avec Conseil d'administration ayant son siège social 1 avenue Christiani à Abidjan. Son capital s'élève à 4,5 milliards de Francs CFA décomposé en 9 millions d'actions de valeur nominale de 500 Francs CFA.

Les états financiers couvrent une période de 12 mois et sont présentés en millions de Francs CFA (sauf mention contraire) comparativement aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2020.

1. Déclaration de conformité

En application de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière adopté le 26 janvier 2017, il a été fait obligation aux Sociétés dont les titres sont cotés à une bourse de valeur, d'établir et de présenter leurs états financiers individuels selon les normes IFRS.

Les comptes individuels au titre de l'exercice 2021 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en comparatif avec l'exercice 2020.

2. Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice

A. Présentation de l'activité

SODECI produit, transporte et distribue l'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Ivoire. La société est en charge également du traitement des eaux usées sur la ville d'Abidjan et sa périphérie.

B. Faits marquants de l'exercice 2021

- La croissance de l'activité Eau est expliquée par la croissance des volumes d'eau facturés induite par l'augmentation de la production et l'amélioration du ratio de facturation. La hausse de la production à l'intérieur du pays s'explique par la mise en service de nouvelles unités de production (Bongouanou, Sinématiali, Tiassalé, Bingerville) et de nouveaux forages ainsi que par l'augmentation du temps de fonctionnement de certains forages et unités de production (Afféry, Lakota, Songon, Sikensi) et par la mise en service d'UCD (Unités Compactes Degrémont) à Odienné, Bongouanou, Issia, Daloa, Duékoué, Guiglo, Dabakala, Niakara, Divo, Tengrela et Boundiali. La croissance de la production à Abidjan est en partie liée à la mise en marche de nouveaux forages à Bonoua, à la mise en service de

Saint Viateur effective à partir d'Avril 2020 et à l'usine de la Djibi suite à des travaux de renforcement de la production en eau ;

- L'activité plus importante sur le projet PRIS/APTF dont le démarrage a été effectif au 2ème trimestre 2020. A fin décembre 2021, il faut noter la réalisation de 374 km de réseau et de 61 959 branchements contre 344 km de réseau et 47 162 branchements à fin décembre 2020 ;
- Le recul du projet Hydraulique Villageoise avec la réparation et le remplacement de la majeure partie des pompes à motricité humaine en 2020 (2 728 pompes remplacées et réhabilitées à fin décembre 2021 contre 5 336 pompes remplacées et réhabilitées à fin décembre 2020) ;
- Les opérations de lutte contre la fraude permettent l'amélioration du ratio de facturation par rapport à fin décembre 2020 (+3,5 points) ;
- En lien avec la signature du protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire en mars, une seconde convention de titrisation pour le solde des créances (soit 53,8 milliards de francs CFA) a été signée en avril 2021 et la cession des titres a eu lieu en mai avec une décote de 13,75%.

C. Faits marquants de l'exercice 2020

- L'activité Eau est en hausse principalement du fait d'un effet volume positif issu de la croissance des volumes d'eau facturés sur l'ensemble des Directions Régionales en lien avec l'évolution de la production. Les ventes d'eau sont en progression de 9% par rapport au 31 décembre 2020. Cette augmentation s'explique principalement par la mise en service de nouvelles unités de production en lien avec la croissance des abonnés et par des opérations d'optimisation de la production dans plusieurs usines ;
- L'amélioration de l'Activité Branchements qui découle d'une forte demande en branchements dans les directions régionales notamment celle d'Abobo suite à la mise en œuvre du projet d'assainissement des mailles et de démantèlement des réseaux frauduleux ainsi que la réalisation de campagnes promotionnelles dans plusieurs directions régionales (Yopougon, Basse Côte, Daloa) ;
- Les nouvelles activités de l'Hydraulique Villageoise (démarrage effectif au 3^e trimestre 2019) et PRIS/APTF (programme lancé officiellement le 8 mai 2020) expliquent un chiffre d'affaires plus important. Au 31 décembre 2020, il faut ainsi noter la réalisation de 47 162 branchements et l'installation de 344 km de réseau sur le projet PRIS/APTF.
- En lien avec la signature du protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire le 22 mars 2018, une seconde convention de titrisation pour le solde des créances (soit 36 798 millions de Francs CFA) a été signée le 10 février 2020.

3. Méthodes comptables

3.1. Evolution du référentiel comptable

Les états financiers de Sodéci ont été établis selon les principes définis par l'IASB (International Accounting Standards Board) et comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS

(International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les référentiels comptables sont identiques à ceux retenus pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2020 et détaillés dans les comptes publiés à cette date.

Les autres amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, la société n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 1^{er} janvier 2021 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- Amendements à IAS 1 : *Présentation des états financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* – report de la date d'entrée en vigueur à janvier 2023 ;
- Amendements à IFRS 3 : *Référence au cadre conceptuel des normes IFRS* ;
- Amendements à IAS 16 : « Immobilisations corporelles - produit antérieur à l'utilisation prévue » ;
- Amendements à IAS 37 : *Contrats déficitaires – Coûts à retenir lors de l'analyse du contrat* ;
- Amendements à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : *Informations à fournir sur les méthodes comptables* ;
- Amendements à IAS 8 : « Définition des estimations comptables » ;
- Amendements à IFRS 16 relatif aux *Concessions de loyers – Covid-19* après le 30 juin 2021 ;
- Amendements à IAS 12 : impôt différé lié à des actifs et passifs découlant d'une transaction unique
- « Améliorations annuelles des normes IFRS 2018 – 2020 ».

3.2. Actifs non courants

3.2.1. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles concernent uniquement des actifs à durée de vie finie. Ceux-ci sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements et le cas échéant des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions et agencements	15 à 20 ans
Matériels et machines	3 à 10 ans
Matériels de transport	3 à 5 ans
Matériels électriques et compteurs	10 à 15 ans

Les droits d'utilisation correspondent principalement à des contrats de location pour des biens immobiliers (bureaux, locaux et logements de fonction), des véhicules et du matériel informatique.

3.2.3. Immeubles de placement

SODECI détient deux tours jumelles dont une est mise en location. L'immeuble en location répond à la définition d'un immeuble de placement au sens de la norme IAS 40. L'immeuble est valorisé à la juste valeur à la date de transition de SODECI aux normes IFRS le 01 janvier 2018 et amorti linéairement sur 20 ans. SODECI opte pour le modèle du coût, ses immeubles de placement ne seront pas revalorisés ultérieurement.

3.2.4. Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés selon un modèle unique prescrit par la norme IFRS 16 sous la forme :

- D'un droit d'utilisation amorti sur la durée résiduelle du contrat de location après prise en compte d'une éventuelle période de renouvellement. Les actifs au titre des droits d'utilisation relatifs à l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » sont présentés au sein des immobilisations corporelles à partir de la date de mise à disposition de l'actif sous-jacent. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'engagement du contrat. Celle-ci correspondant à la durée contractuelle non résiliable à laquelle s'ajoutent les options de prolongation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, ainsi qu'aux options de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer. De ce fait, il a été nécessaire pour certains contrats d'exercer un jugement de la part du Groupe concernant l'estimation de la période d'engagement, comme précisé dans la note 5. La valeur de ces actifs correspond aux engagements de loyers futurs actualisés sur la durée ferme du contrat, ajustés des paiements effectués d'avance, franchises de loyer, coûts directs initiaux et coûts de remise en état. Les droits d'utilisation correspondent principalement à des contrats de location pour des biens immobiliers (bureaux, locaux et logements de fonction), des véhicules et du matériel informatique.
- D'une obligation locative au passif égale à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal. Les loyers versés sont comptabilisés comme des remboursements de dette locative.

Pour déterminer si un contrat contient un contrat de location, la société apprécie si ce contrat lui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Il apprécie donc :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé ;
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé, en particulier le droit d'utiliser le bien et à quelle fin.

La société a retenu d'exclure les contrats d'une durée inférieure à douze mois et d'exclure les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les contrats qualifiés de location financement selon le Syscohada Révisé ont été reclassés sur la ligne Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) pour la partie active et en Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) pour la partie passive.

Le montant de l'obligation locative au passif est dépendant des hypothèses retenues en matière de durée des engagements et de taux d'emprunt marginal utilisés comme taux d'actualisation. Les taux utilisés ont été estimés en fonction de la devise, de la durée de l'obligation, du risque crédit de SODECI.

3.2.5 Contrats de concession et d'affermage

La société opère dans la gestion déléguée de l'eau et des services publics dans le cadre de contrats de type concession et de type affermage octroyés par l'Etat Ivoirien.

IFRIC 12 s'applique aux accords de concession de services public-privé dont le concédant contrôle ou réglemente les services devant être fournis par le concessionnaire par le moyen de l'infrastructure ainsi que les bénéficiaires du service et les tarifs de vente des prestations.

Cette interprétation s'applique aux infrastructures que le concessionnaire construit ou acquiert auprès d'un tiers aux fins de l'accord de services ainsi qu'aux infrastructures existantes dont l'accès est donné par le concédant au concessionnaire aux fins de l'accord de services. Les contrats entrant dans le champ d'application de cette interprétation sont comptabilisés selon les principes décrits en note 3.1.5 des présents états financiers.

Contrat de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire (affermage) - SODECI

Dans le cadre de ce contrat, SODECI gère la production, le transport et la distribution de l'eau potable. L'Etat de Côte d'Ivoire, autorité concédante, propriétaire des infrastructures, conserve à sa charge la gestion du patrimoine et le développement du Secteur de l'eau potable et doit notamment réaliser les travaux qui ne sont pas à la charge de SODECI. Le prix de vente de l'eau applicable aux usagers est fixé par décret en Conseil des Ministres.

SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat. La rémunération de SODECI correspond à une quote-part de la facturation des usagers conditionnée à l'encaissement des montants dus par les usagers. Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI.

L'Etat a la possibilité, en fin de contrat, de racheter les biens d'exploitation acquis par la société à dire d'expert. Ces biens dits « de reprise » sont notamment constitués des compteurs, des véhicules, du matériel informatique, et d'outillage. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Il en ressort que les biens de reprise de SODECI sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément aux principes décrits au paragraphe 3.1.2 des présents états financiers.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODECI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat.

Contrat de service d'entretien et d'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan - SODECI

Dans le cadre de ce contrat d'affermage, SODECI gère et exploite à titre exclusif le service public de l'assainissement sur l'agglomération d'Abidjan. Les travaux qui ne sont pas mentionnés dans le Contrat d'Affermage d'Abidjan sont à la charge de l'Etat de Côte d'Ivoire qui reste maître d'ouvrage. Le tarif usager est fixé par décret en Conseil des Ministres. SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat sur la base des tarifs définis par ce dernier.

SODECI perçoit une quote-part du tarif usager au titre des eaux usées et un montant forfaitaire fixé par l'Etat au titre des eaux pluviales évacuées.

Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI. L'Etat a la possibilité de racheter les biens de reprise à dire d'expert en fin de contrat. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODECI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat consolidé.

3.2.6 Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36, la société examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels. S'agissant du goodwill, la valeur recouvrable est estimée dès qu'il existe un indice quelconque que l'actif a subi une perte de valeur et à minima une fois par an, à la date de clôture annuelle. A cette fin, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) pour être testés.

SODECI exerçant une activité unique, elle constitue elle-même une seul UGT.

S'il existe de tels indices, la société effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, est supérieure ou égale à sa valeur nette comptable. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif ou aux UGT. En l'absence de taux spécifique à l'actif testé, le taux utilisé est déterminé à partir du coût moyen du capital.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

Au 31 décembre 2021, il n'existe pas d'indice de perte de valeur pour les actifs corporels et incorporels.

3.3. Actifs courants

3.3.1 Stocks

Les stocks sont principalement constitués par des matières chimiques, les fournitures et les pièces de rechange non stratégiques nécessaires au fonctionnement des installations, à l'exploitation et à la maintenance des réseaux d'eau et d'énergie, étant rappelé que les infrastructures restent la propriété de l'autorité affermante.

Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré au prix de revient ou à leur valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure à la valeur comptable. Le cas échéant, ils font l'objet d'une dépréciation.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable. L'appréciation de la valeur recouvrable prend en compte la rotation des stocks et la nature des pièces considérées.

3.3.2 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur recouvrable, sous déduction des dépréciations tenant compte de la perte attendue sur la vie de la créance conformément au modèle simplifié d'IFRS 9 applicable aux créances commerciales. Les créances clients sont principalement des créances de l'Etat et des organismes publics.

Les créances intègrent les créances des Secteurs pour lesquelles le risque de contrepartie est supporté par ces derniers ainsi que les créances des entités opérationnelles dues au titre de leurs prestations. Les clients sont constitués de clients publics, parapublics et privés.

Concernant les clients publics et parapublics, une dépréciation est constatée pour le montant de la perte attendue sur la vie de la créance déterminée en fonction du risque de la contrepartie.

Concernant les clients privés, la perte attendue sur la vie de la créance est déterminée en tenant compte du taux de non-recouvrement constaté. Ce taux évolue notamment en fonction de :

- l'antériorité des créances : les créances présentant une antériorité supérieure à un an sont dépréciées à hauteur de 80 à 100% en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent ;
- la position de l'abonné – actif ou résilié : les créances des clients résiliés sont dépréciées en totalité pour la part relative aux exercices antérieurs et à hauteur de 80 à 100%, en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent, pour la part des créances nées sur la période ;
- l'évolution du risque de non-recouvrement pour les impayés multiples de clients actifs.

Toutes les dépréciations des créances sont constituées nettes des avances sur consommations.

3.4. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont constitués des créances d'exploitation, des dépôts et gages, des prêts, des actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les placements de trésorerie réalisables à très court terme, facilement convertibles en liquidités et exposés à un risque non significatif d'évolution de valeur.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés à l'actif du bilan, ainsi que les découverts bancaires revêtant la nature de trésorerie.

Les méthodes suivantes sont appliquées aux actifs financiers :

- les créances, les dépôts et les gages sont comptabilisés à leur valeur nominale, l'effet de l'application de la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif n'étant pas jugé significatif. Des dépréciations sont constatées sur la base des pertes attendues ;
- les actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres, sur la ligne « autres éléments du résultat global » sans recyclage ultérieur en résultat ;
- les équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur, les variations de valeurs étant enregistrées en résultat financier de la période.

3.5. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes vis-à-vis des fournisseurs, les dettes financières, les instruments dérivés ayant une valeur négative et les dettes d'exploitation. En application d'IFRS 9, les dettes et les dettes financières sont évaluées initialement à leur juste valeur nette des coûts de transaction puis selon la méthode du coût amorti au taux effectif d'intérêt. La charge d'intérêt est comptabilisée en résultat financier de la période selon cette même méthode.

Les dettes financières telles que présentées à la note 16 comprennent les emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16. Ces dettes de location sont inscrites au passif en contrepartie d'un droit d'utilisation d'un actif loué tel que décrit dans la note 3.1.

3.6. Avantages au personnel

SODECI participe à des régimes postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraites et d'indemnités de fin de carrière ainsi qu'à des régimes à long terme, incluant essentiellement les gratifications d'ancienneté.

Pour les régimes à cotisations définies, SODECI comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, SODECI n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes des indemnités de fin de carrières et pour les autres avantages à long terme, les provisions sont déterminées en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse d'âge de départ en retraite ;
- un taux d'actualisation ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel ;
- Le taux de mortalité et le taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience sur le calcul des engagements. Les écarts actuariels portant sur les engagements postérieurs à l'emploi (les indemnités de départ en retraite principalement) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Ils ne sont pas recyclés en résultat par la suite. Les écarts actuariels portant sur les engagements à long terme sont comptabilisés immédiatement en résultat.

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée en résultat opérationnel.

3.7. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque SODECI a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que SODECI doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information est alors fournie dans les notes avec les états financiers.

Les passifs éventuels correspondent soit à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Aucun passif éventuel n'a été identifié au titre des périodes présentées dans les présents états financiers.

Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable et que l'effet de l'actualisation est significatif, les passifs sont actualisés.

3.8. Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices au compte de résultat comprend l'impôt à payer au titre de la période et l'impôt différé.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté par les juridictions compétentes à la date de clôture, en fonction de l'échéance prévisionnelle de remboursement des différences temporelles. La règle du report variable est appliquée et l'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le

compte de résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

3.9. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de SODECI incluent essentiellement :

- les produits liés aux activités de travaux de SODECI Les contrats prévoient en général une obligation de performance unique correspondant à la réalisation d'un ouvrage. Le prix de l'ouvrage est prévu au contrat. Les contrats peuvent prévoir des pénalités de retard qui sont traitées comme une part variable du prix de transaction. L'obligation de performance est satisfaite en continu selon le critère d'IFRS 15.35b car le client contrôle l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- la rémunération des contrats d'assainissement de SODECI. Ce service est assuré en continu, et le chiffre d'affaires reconnu au fur et à mesure ;
- la rémunération de fermier de SODECI. Le client reçoit et consomme les avantages générés par la prestation (fourniture d'eau) au fur et à mesure. La rémunération du fermier sur la base du M3 est fixée par l'autorité concédante en application du mécanisme prévu au contrat. Le transfert du contrôle se fait en continu au fur et à mesure de la consommation du bien transféré (eau).

3.10. Estimation de l'eau en compteur

A la date d'arrêté, le volume d'eau vendu est estimé sur la base de production réelle et des historiques de rendement propres à chaque entité. En outre, cette estimation couvre une période réduite du fait de la périodicité courte de relevé des compteurs.

3.11. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est défini par différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt. Il exclut également les autres produits et charges opérationnels non courants.

3.12. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux produits et charges qui ne sont pas considérés comme normalement générés ou encourus dans le cadre des activités courantes de SODECI.

3.13. Incertitudes relatives aux traitements fiscaux

IFRIC 23 explique comment déterminer la position fiscale comptable en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'Interprétation exige que la Société :

- détermine si les positions fiscales incertaines sont évaluées séparément ou en tant que groupe ;

- évalue s'il est probable qu'une administration fiscale acceptera un traitement fiscal incertain utilisé:
 - dans l'affirmative, la Société doit déterminer sa position fiscale comptable en accord avec le traitement fiscal utilisé,
 - dans la négative, la Société doit refléter l'effet de l'incertitude en déterminant sa position fiscale comptable suivant la méthode du montant le plus probable ou la méthode de la valeur attendue.

Les impacts de la norme sur les états financiers annuels de la Société sont non significatifs.

3.14. Principaux retraitements opérés par rapport aux comptes locaux

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le référentiel SYSCOHADA révisé s'applique dans les pays membres de l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique) pour la tenue des comptes sociaux. Cette révision du référentiel converge vers les normes IFRS.

A partir du 1^{er} janvier 2018, les retraitements du contrat d'affermage ainsi que des contrats de concession, tels qu'exposés en note 3.1.5 des présents états financiers, sont constatés directement dans les comptes locaux.

Les principaux retraitements subsistants entre les comptes locaux tels que ces comptes sont publiés par les entités et les comptes établis selon le référentiel IFRS portent sur :

- le retraitement des produits et charges du Secteur : comme précisé en note 4, SODECI est une entité collectrice pour le « Secteur » ; les ressources collectées pour le compte du Secteur ainsi que les emplois liés sont exclus du compte de résultat (redevances, taxes et surtaxes collectées), la société ne supportant pas le risque de recouvrabilité lié à ces créances. Ces ressources et les emplois afférentes sont comptabilisés au bilan dans les comptes établis selon le référentiel local ;
- la comptabilisation des impôts différés actifs et passifs dans les comptes IFRS selon les principes décrits en note 3.7 des présents états financiers ;
- la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages au personnel telle que décrite en note 3.5 des présents états financiers ;
- La revalorisation de l'immeuble de placement à la juste valeur lors de la transition aux IFRS le 01/01/2018.
- la comptabilisation des impacts d'IFRS 16, à savoir la constatation en actifs corporels de droits d'utilisation et au passif d'obligations locatives long terme et court terme selon les principes décrits en note 3.1, la comptabilisation de dotations aux amortissements, de charges financières, l'annulation des charges de location et la comptabilisation du remboursement des obligations locatives en flux de trésorerie liés aux activités de financement.

4. Traitement des comptes du Secteur

Le secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire regroupe un ensemble d'acteurs institutionnels publics et privés qui concourent au fonctionnement du service public.

SODECI est une entité collectrice pour le secteur de l'eau en Côte d'Ivoire.

La totalité de la facturation de l'eau transite par le bilan de SODECI.

Les montants ainsi collectés sont soit reversés au Secteur dès encaissement des créances correspondantes, soit font l'objet d'une compensation avec les créances de l'Etat. Dans ce dernier cas, la compensation des créances et des dettes figurant au bilan est comptabilisée sur la base des accords signés entre les parties.

Les impacts des opérations réalisées pour le compte du Secteur sur le bilan sont décrits ci-après :

- Impacts sur les postes de l'actif du bilan :

Créances clients	<p>Les créances clients intègrent les factures émises pour le compte du Secteur au titre des ventes d'eau et non encaissées à la clôture de l'exercice. Le risque de contrepartie relatif aux créances clients du Secteur est supporté par le Secteur. Ainsi, ces créances ne font pas l'objet de dépréciation dans les comptes.</p> <p>Ces créances intègrent également :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les rémunérations fermières non encaissées à la clôture de l'exercice ;- Les créances dues par le Secteur au titre des activités travaux.
Autres débiteurs	<p>Créances sur l'Etat :</p> <p>Les créances du Secteur sur l'Etat intégrant les redevances d'exploitation dues par le Secteur.</p>
Trésorerie	<p>La trésorerie intègre le déficit ou l'excédent de trésorerie du Secteur résultant du besoin ou de l'excédent en fonds de roulement de celui-ci découlant des encours gérés pour son compte.</p>

- Impacts sur les postes du passif du bilan :

Autres Crédeurs	<p>Autres dettes courantes :</p> <p>Les autres dettes intègrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les surtaxes à payer et liées aux factures clients non encaissées à la clôture de l'exercice.
-----------------	---

5. Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière d'évaluation :

- des passifs incluant les instruments dérivés et les avantages au personnel ;
- de test de dépréciation des actifs ;
- des provisions ;
- de la part du chiffre d'affaires correspondant à l'eau en compteur et la rémunération y afférente à la date d'arrêt des comptes tel que décrit en note 3.8 « Estimation de l'eau en compteur » et la rémunération y afférente qui sont largement fondées sur des estimations de résultat et de flux de trésorerie.
- de la qualification de partenariat de la participation dans GS2E
- de l'immeuble locatif en tant qu'immeuble de placement

Durée des contrats de location

SODECI détermine la durée d'un contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par :

- toute option de prolongation du contrat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;
- toute option de résiliation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

La norme précise que le contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de résilier le contrat de location sans l'accord de l'autre partie et en ne s'exposant, tout au plus, qu'à une pénalité négligeable. De ce fait, SODECI a considéré que le preneur détient une option de prolongation dès lors qu'un contrat inclut une clause mentionnant que le bailleur peut s'opposer au droit au renouvellement du bail en réglant au locataire une indemnité d'éviction. L'opposition au droit au renouvellement étant considérée peu probable au vu des indemnités devant être versées. SODECI a estimé dans ce cas de figure qu'il y avait une certitude raisonnable d'exercer l'option de prolongation. La date de fin de contrat est alors estimée comme étant celle de la fin du contrat de concession ou d'affermage, date à laquelle les contrats seront transférés au nouveau fermier.

La société comptabilise ses contrats d'un an renouvelables par tacite reconduction et ne contenant aucune clause de versement d'indemnité au preneur directement en compte de résultat. Ces contrats présentent, en effet un horizon d'engagement économique inférieur à un an.

Instruments financiers

IFRS 9 " Instruments financiers " expose les dispositions à suivre pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs financiers et de certains contrats d'achat ou vente d'éléments non financiers.

Phase I – Classement et évaluation des actifs financiers

Les dispositions d'IFRS 9 quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers sont basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers.

Lors de la mise en œuvre de cette norme, La Société a procédé à la revue des caractéristiques, notamment de rémunération, de ses actifs financiers. Du fait de la pratique de la Société dans la gestion de ses actifs financiers ne détenant pas d'instruments financiers complexes, il a été conclu que l'ensemble des actifs financiers de la Société respectait le critère " Solely Payment of Principal and Interests (SPPI) " tel que défini par IFRS 9. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti selon IAS 39 n'ont donc pas connu de changement de méthode comptable lors de la première application d'IFRS 9.

La Société a également procédé à une revue de son portefeuille d'instruments de capitaux propres, constitué principalement de titres de participations non consolidés, afin de déterminer la méthode d'évaluation de chaque titre (soit à la juste valeur par résultat, soit à la juste valeur par capitaux propres). Les titres présents en portefeuille au 1er janvier 2018 ont été évalués à leur valeur comptable telle qu'elle figurait dans les états financiers SYSCOHADA à la date de transition.

Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture. Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable à chaque clôture,

ils sont maintenus au bilan à leur juste valeur initiale, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition majoré des frais de transaction, ajusté d'éventuels gains ou pertes de valeurs déterminées par une analyse de la variation de la quote-part des capitaux propres détenus.

Les prêts et créances sont dorénavant classés en " Actifs financiers au coût amorti " et les actifs disponibles à la vente sont classés en " Instruments de capitaux propres " et demeurent présentés au bilan en " Autres actifs financiers ".

Les actifs financiers de la Société sont essentiellement constitués des créances sur les abonnés et des créances fiscales. Ces actifs ne portent pas intérêts et sont recouverts à court terme. En conséquence, La Société les évalue à leur valeur nominale déduction faite de leur dépréciation.

Phase II – Modèle de dépréciation des actifs financiers

La norme a également fait évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers de de la Société puisque IFRS 9 impose un modèle désormais basé sur les pertes attendues. Une analyse des portefeuilles de créances commerciales et financières, ainsi que des prêts octroyés, notamment à des sociétés mises en équivalence, a été menée.

La Société a opté pour la méthode simplifiée pour mesurer les dépréciations relatives à ses créances commerciales.

Le risque de crédit lié aux créances financières et aux prêts a été mesuré selon les dispositions du modèle complet d'IFRS 9. Aucune hausse significative du risque de crédit n'a été identifiée.

Afin d'estimer le risque de non-recouvrement des actifs financiers de la Société, une analyse des pertes constatées sur l'exercice sera conduite annuellement afin d'ajuster éventuellement les taux de dépréciation.

Phase III – Comptabilité de couverture

Les dispositions d'IFRS 9 permettent de comptabiliser la variation de valeur de l'ensemble des coûts de couverture (report/déport, swap de base et primes d'options) en autres éléments du résultat global et de les recycler par résultat linéairement en cas de couverture d'une période de temps ou, dans le cas d'une couverture de transaction, au même rythme que la reconnaissance de l'opération couverte.

La Société n'enregistre pas d'opérations de couverture.

Informations sectorielles

Conformément à la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- a) qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits d'activités ordinaires et d'encourir des charges ;
- b) dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ; et
- c) pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le secteur opérationnel ainsi identifié et suivi par le management de la Société est relatif aux prestations de production, de transport et de distribution d'eau dans le cadre d'un contrat de concession.

Ainsi, ont été présentés les produits des activités ordinaires provenant des clients externes que sont les abonnés au service concédé.

La SODECI ne dispose que d'une seule unité de trésorerie au regard de tout ce qui précède.

Evaluation à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux hiérarchiques, décrits ci-dessous, aux fins de présentation. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Chacun des niveaux reflète les données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs :

Niveau 1 – Données d'entrée correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 – Données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

6. Immobilisations incorporelles

(en millions de Francs CFA)	Immobilisations incorporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2020	4 119
Acquisitions	136
Reclassements (1)	1 522
Valeur Brute au 31 Décembre 2020	5 777
Acquisitions	1
Reclassements et autres variations	84
Valeur Brute au 31 Décembre 2021	5 862
Amortissement et dépréciation au 1er Janvier 2020	(3 800)
Amortissements	(394)
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2020	(4 194)
Amortissements	(423)
Valeur Brute au 31 Décembre 2021	(4 617)
Valeur Nette au 31 Décembre 2020	1 583
Valeur Nette au 30 Décembre 2021	1 244

Le montant des immobilisations incorporelles est stable par rapport à fin décembre 2020.

7. Actifs au titre des droits d'utilisation

(en millions de Francs CFA)	Actifs au titre des droits d'utilisation IFRS16
Valeur Brute au 1er Janvier 2020	5 441
Transition IFRS 16	(1 256)
Activation de contrats	3 236
Valeur Brute au 31 Décembre 2020	7 421
Activation de contrats	3 946
Valeur Brute au 31 Décembre 2021	11 136
Amortissements et dépréciations au 1er Janvier 2020	(1 448)
Amortissements	(1 824)
Transition IFRS 16	-
Reclassements	0
Amortissements et dépréciations au 31 Décembre 2020	(3 273)
Amortissements	(2 416)
Amortissements et dépréciations au 31 Décembre 2021	(5 689)
Valeur Nette au 31 Décembre 2020	4 149
Valeur Nette au 31 Décembre 2021	5 447

8. Immobilisations corporelles

(en millions de Francs CFA)	Terrains	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Immobilisations corporelles en cours	Total immobilisations corporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2020	578	23 646	46 114	8 577	78 916
Reclassement locations financement	-	81	4 770	3 072	7 924
Cessions, mises au rebut	-	-	(1 028)	-	(1 028)
Reclassements	-	1 393	2 485	(6 593)	(2 715)
Valeur Brute au 31 Décembre 2020	578	25 121	52 343	5 056	83 098
Acquisitions	-	35	3 652	1 261	4 949
Cessions, mises au rebut	-	-	(2 372)	-	(2 372)
Reclassements et autres variations	-	461	2 502	(2 816)	147
Valeur Brute au 31 Décembre 2021	578	25 617	56 125	3 501	85 822
Amortissements et dépréciations au 1er Janvier 2020	-	(17 352)	(27 442)	-	(44 793)
Amortissements	-	(981)	(4 038)	-	(5 019)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-	-	837	-	837
Amortissements et dépréciations au 31 Décembre 2020	-	(18 333)	(30 642)	-	(48 975)
Amortissements	-	(982)	(4 456)	-	(5 439)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-	-	2 192	-	2 192
Amortissements et dépréciations au 31 Décembre 2021	-	(19 316)	(32 906)	-	(52 222)
Valeur Nette au 31 Décembre 2020	578	6 788	21 701	5 056	34 123
Valeur Nette au 31 Décembre 2021	578	6 301	23 219	3 501	33 600

Le montant des immobilisations corporelles est stable par rapport à fin décembre 2020.

9. Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'établissent à 4 250 millions de FCFA et correspondent à la partie de l'immeuble de SODECI loué à la CIE.

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Immeubles de placement	5 312	5 312
Amt/Dép. immeubles de placement	(1 062)	(797)
Immeubles de placement - valeur nette	4 250	4 515

10. Autres actifs financiers non courants

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Titres de participation (1)	220	220
Dépôts, prêts cautionnements et autres créances au coût amorti	252	644
Actifs financiers non courants	252	644

La baisse par rapport à 2020 s'explique par le remboursement de l'emprunt AFD.

(1) SODECLI détient des titres de participation de la société GS2E à hauteur de 33%, pour une valeur de 211 millions de francs CFA ainsi que de la société SGA2E à hauteur de 17.77%, pour une valeur de 8,5 millions de francs CFA.

11. Stocks

Les stocks incluent essentiellement des pièces de rechange, des canalisations, des kits de branchement, des compteurs, des produits de traitement et des combustibles tels que détaillés ci-dessous :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Stocks de combustibles	14	115
Stocks de pièces de rechange	4 925	3 327
Matériel de réseau hydraulique	23 250	12 238
Produits de traitement	1 053	1 447
Divers	690	567
Stocks bruts	29 931	17 695
Dépréciation des stocks	(401)	(450)
Stocks nets	29 530	17 244

Les stocks ont augmenté de 12,3 milliards de francs CFA (+69%) par rapport au 31 décembre 2020. Cette hausse s'explique par les acquisitions importantes de matériel de branchement dans le cadre du projet APTF.

12. Créances clients

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Clients et comptes rattachés	202 138	195 740
Dép. clients et comptes rattachés	(47 328)	(44 492)
Total Créances clients	154 809	151 248

Le montant des créances clients est en hausse de 3,6 milliards de francs CFA par rapport à fin 2020, Cette hausse s'explique par l'évolution du niveau d'activité

L'antériorité des créances clients et comptes rattachés (hors factures à établir) est la suivante :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
A moins d'un an	54 373	45 487
Entre un et cinq ans	75 022	72 872
A plus de cinq ans	72 743	77 381
Total Créances clients	202 138	195 740

13. Autres débiteurs

Les autres débiteurs s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	10 188	9 507
Créances sur personnel & org. sociaux	386	300
Créances de l'Etat et organismes publics	19 352	17 703
Créances d'exploitation diverses	2 746	18 311
Autres créances courantes	947	1 063
Autres débiteurs	33 618	46 883

Les créances fiscales correspondent principalement à des crédits de TVA non exigibles. Les créances d'exploitation diverses correspondent aux créances à collecter auprès du Secteur.

14. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Charges constatées d'avance	225	447
Total	225	447

15. Capital et résultat par action

(nombre de parts)	Actions ordinaires
Actions émises au 1er Janvier 2020	9 000 000
Actions émises au 31 Décembre 2020	9 000 000
Actions émises au 31 Décembre 2021	9 000 000

En 2020 et 2021, le capital social de SODECI se décompose en 9 millions d'actions ayant pour valeur nominale de 500 francs CFA.

16. Dettes financières

16.1 Analyse par flux

(en millions de Francs CFA)	Emprunts auprès établis. de crédit	Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	Autres emprunts et dettes assimilées	Intérêts courus	Concours bancaires et financement court terme	Dettes financières
1er Janvier 2020	1 067	2 716	3 017	2	53 579	60 382
Augmentation	22 500	3 574	(185)	(0)	-	25 889
Diminution	(2 600)	(2 889)	-	(0)	-	(5 488)
Reclassement et autres mouvements	202	1 375	(2 833)	-	-	(1 256)
Variation nette	-	-	-	56	(11 333)	(11 276)
31 Décembre 2020	21 169	4 777	(0)	58	42 247	68 251
Augmentation	-	4 826	-	-	-	4 826
Diminution	(9 488)	(3 382)	-	-	-	(12 870)
Reclassement et autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Variation nette	-	-	-	(2)	2 434	2 431
31 Décembre 2021	11 682	6 221	(0)	56	44 680	62 639

Les reclassements et autres mouvements en 2020 sont dus à l'ajustement de la ventilation d'ouverture entre les emprunts et les emprunts liés au crédit-bail.

16.2 Analyse par nature (courant et non courant)

Les dettes financières de SODECI s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	Courant	Non courant
Emprunts auprès établis. de crédit	11 682	7 366	4 316
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	6 221	3 220	3 001
Intérêts courus	56	56	-
Concours bancaires	44 680	44 680	-
Dettes financières	62 639	55 322	7 317

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2020	Courant	Non courant
Emprunts auprès établis. de crédit	21 169	10 012	11 158
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	4 777	2 501	2 275
Autres emprunts et dettes assimilées	()	-	(0)
Intérêts courus	58	58	-
Concours bancaires	42 247	42 247	-
Dettes financières	68 251	54 818	13 433

Les dettes financières sont contractées auprès des banques locales (BNI, ORABANK, SGCI, BRIDGE BANK) pour couvrir les besoins d'exploitation.

Ventilation des dettes financières par échéance

La ventilation par échéance du total des dettes financières est la suivante :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
A moins d'un an	55 322	54 818
Entre un et cinq ans	7 317	12 653
A plus de 5 ans	()	780
Total dettes financières	62 639	68 251

17- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 114,0 millions de francs CFA au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 12,3 millions de francs CFA par rapport au 31 décembre 2020. Cette hausse est due à l'allongement des délais sur les fournisseurs locaux ainsi que la croissance de l'activité.

18. Avantages au personnel

La provision pour avantages au personnel comprend la provision pour avantages postérieurs à l'emploi et la provision pour avantages à long terme :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Avantages postérieurs à l'emploi	3 410	3 020
Avantages à long terme	830	726
Avantages au personnel	4 241	3 746

18.1 Avantages postérieurs à l'emploi

La provision pour engagement de retraite correspond au régime d'indemnité de départ en retraite (IDR). La variation de la provision comptabilisée au bilan s'analyse comme suit :

(en millions de Francs CFA)	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2021	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2020
Ouverture	3 020	3 009
Coût des services rendus	521	595
Charges d'intérêts	47	57
Prestations versées	(297)	(446)
Gains et pertes actuariels et autres mouvements	120	(195)
Clôture	3 410	3 020

18.2 Autres avantages à long terme

Les montants comptabilisés au passif au titre de ces régimes s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2021	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2020
Ouverture	726	892
Coût des services rendus	103	109
Charge d'intérêts	7	18
Prestations versées	(7)	(292)
Clôture	830	726

Les autres avantages à long terme intègrent essentiellement les médailles du travail.

18.3 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles sont déterminées par entité juridique en fonction des observations historiques (taux de turn-over, taux de progression des salaires). Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Synthèse des engagements	SODECI
Taux d'actualisation	5,80%
Taux de turn-over	1,00%
Taux de progression des salaires	3,00%
Table de mortalité	Table CIMA 96

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, les principales hypothèses actuarielles retenues étaient :

Synthèse des engagements	SODECI
Taux d'actualisation	5,90%
Taux de turn-over	1,00%
Taux de progression des salaires	3,00%
Table de mortalité	Table CIMA 96

19. Provisions

La variation des provisions sur l'exercice comprend les éléments suivants :

(en millions de Francs CFA)	Provision pour litiges	Autres provisions pour risques	Total
1er Janvier 2020	987	1 050	2 037
Dotations	1 084	532	1 616
Reprises utilisées	(13)	(600)	(613)
Autres mouvements	(1 699)	1 699	-
31 Décembre 2020	359	2 681	3 040
Dotations	78	466	543
Reprises utilisées	(13)	(471)	(484)
Autres mouvements	-	-	-
31 Décembre 2021	424	2 676	3 100

Les reprises de provisions de l'exercice 2020 et 2021 portent essentiellement sur le dénouement de litiges.

La hausse des dotations en 2020 s'explique principalement par le risque de redressement CNPS. Cette baisse des dotations en 2021 s'explique principalement parce que les risques de 2020 n'ont pas eu d'équivalent.

Le poste « Autres mouvements » en 2020 comprend le reclassement des provisions pour litiges.

20. Impôts différés

(en millions de Francs CFA)	1er Janvier 2020	Résultat	OCI	Autres	31 Décembre 2020	Résultat	OCI	Autres	31 Décembre 2021
Immeubles de placement	(1 195)	66			(1 129)	66			(1 062)
Avantages au personnel	1 200	(30)			1 171	144	30		1 345
Provisions non déductibles	1 571	384			1 955	161			2 116
Autres différences temporaires	(176)	83	(49)		(142)	(197)			(339)
Total impôts différés	1 400	504	(49)		1 855	108	30	-	2 059
Impôts différés - actif	1 400				1 855				2 059
Impôts différés - passif									(0)

Les impôts différés correspondent principalement à une créance d'impôt future relative à la déductibilité des avantages aux personnels, aux provisions pour dépréciation d'actif circulant compensé par la différence entre la valeur de l'immeuble de placement et sa valeur fiscale.

21. Dettes d'impôts exigibles

Les dettes d'impôts exigibles sont stables et s'établissent à 2 201 MFCFA pour 2021.

22. Autres créditeurs

Les autres créditeurs s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Dettes sociales	5 287	5 277
Dettes vis-à-vis de l'Etat	16 886	13 399
Autres dettes	41 351	39 815
Autres créditeurs	63 525	58 491

Les dettes fiscales portent principalement sur la TVA non encaissée par conséquent non exigible.

La variation des autres dettes correspond aux avances sur consommations versées par les nouveaux clients. L'augmentation est liée à la croissance de l'activité.

23. Autres passifs d'exploitation courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Clients- Avances et acomptes reçus	26 370	10 454
Dettes sur acquisition d'actifs - courant	556	1 235
Passifs courants	26 927	11 689

Les avances versées par les clients sont liées essentiellement à l'activité Travaux en 2020 et Eau en 2021.

24. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Ventes de marchandises	60 958	59 320
Production vendue de services	74 556	68 160
Produits des activités ordinaires	135 514	127 480

Le chiffre d'affaires à fin Décembre 2021 est en hausse de 8 034 MFCFA par rapport à Décembre 2020 avec les variations suivantes :

- La hausse de l'activité Eau (+6 739 MFCFA) liée essentiellement à un effet volume positif issu de la croissance des volumes d'eau facturés ;
- La croissance du chiffre d'affaire Travaux (+ 1 948 MFCFA) observée sur les travaux FDE avec notamment les travaux de mise à niveau de l'usine de Zambakro, de renforcement de la production et d'extension de réseau dans plusieurs localités ;
- Le retrait du chiffre d'affaires du projet Hydraulique Villageoise (- 3 132 MFCFA) avec la réparation et le remplacement de la majeure partie des pompes à motricité humaine en 2020 ;
- La hausse des Services vendus (+ 2 533 MFCFA) qui résulte de la hausse de l'effectif mis à la disposition du GIE, ainsi que de l'augmentation des frais de retard engendrée par le paiement en retard de factures qui se sont accumulées suite à la mesure sociale du gouvernement au début de la pandémie à Covid-19.

25. Achats consommés

Les achats consommés intègrent principalement :

- les fournitures et matériaux utilisés dans le cadre de l'activité travaux, de maintenance, de raccordement et de branchement ;
- les matières consommées dans le cadre de la production d'eau ainsi que de l'entretien des matériels et ouvrages d'exploitation.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, les achats consommés s'élèvent à 53,5 milliards de francs CFA, contre 52 milliards de francs CFA au 31 décembre 2020 en lien avec la hausse des produits pétroliers dont le carburant du groupe électrogène pour assurer la continuité de l'exploitation dans les unités de productions en raison de la crise énergétique sans équivalent en 2020.

26. Charges externes

Les charges externes intègrent notamment :

- les coûts de sous-traitance dans le cadre de l'activité travaux ;
- les charges de location pour les contrats n'entrant pas dans le scope d'IFRS 16 ;
- les frais de mission et de déplacement ;
- les charges d'assurance et les honoraires ;
- les coûts d'inspections.

Les charges externes s'élèvent à 38,5 milliards de francs CFA en 2021 contre 34,9 milliards de francs CFA en 2020. La hausse de + 3,6 milliards de francs CFA des charges externes de l'exercice 2021 est principalement liée à des charges de prestations extérieures du fait de la réorganisation du GS2E, l'impact des honoraires issus de l'exécution du plan de transformation ainsi que la croissance des charges de personnel extérieur en lien avec la croissance des activités eau et travaux.

27. Charges de personnel

Les charges de personnel sont en hausse de 1,7 milliards de francs CFA. Cette variation est principalement expliquée par la croissance des effectifs :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Salaires et traitements	(21 652)	(19 961)
Total des charges de personnel	(21 652)	(19 961)

L'effectif salarié de SODECI pour les exercices clos aux 31 décembre 2021 et 2020 s'établit comme suit :

	Total
<u>Effectif 2021</u>	
CDI	2 609
CDD	549
Total 2021	3 158
<u>Effectif 2020</u>	
CDI	2 484
CDD	269
Total 2020	2 753

28. Impôts et taxes

Les impôts et taxes incluent les taxes foncières et patentes.

Ce poste passe de 2,4 milliards de francs CFA en 2020 à 2,2 milliards de francs CFA en 2021 soit une diminution 0,2 milliard de francs CFA.

29. Autres produits et charges d'exploitation

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Autres produits d'exploitation	124	276
Autres charges d'exploitation	(335)	(253)
Total des autres produits et charges d'exploitation	(211)	24

Les autres produits et charges d'exploitation sont en baisse par rapport au 31 décembre 2021, résultant de la baisse des reprises de la provision pour risque en lien avec le contrôle fiscal réalisé en 2020 sans équivalent en 2021.

30. Autres produits et charges opérationnels

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Autres produits opérationnels	-	-
Plus ou moins values sur cessions d'actifs et mises au rebut	(219)	(203)
Autres charges opérationnelles	(219)	(203)
Total des autres produits et charges opérationnels	(219)	(203)

Les autres produits et charges opérationnels correspondent principalement aux mises au rebut d'actif corporel.

31. Résultat financier

Les différentes composantes du coût de l'endettement financier sont les suivantes :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Coût de l'endettement financier brut	(352)	(269)
Revenus des équivalents de trésorerie	1 209	1 664
Produits financiers	1 209	1 664
Coût de l'endettement financier net	857	1 395
Autres charges financières	(359)	(1 135)
Résultat financier	499	260

Le coût de l'endettement financier s'établit à 857 millions de francs CFA en baisse de 538 millions de francs CFA et concerne principalement :

- Les intérêts des emprunts
- Les intérêts sur dette locative IFRS 16
- Les revenus des équivalents de trésorerie

La hausse du résultat financier s'explique principalement par un niveau d'endettement en baisse par rapport à l'exercice précédent.

32. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'analyse de la manière suivante :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Produit (charge) d'impôt courant	(2 201)	(2 710)
Impôts différés	174	504
Total de la charge d'impôt	(2 028)	(2 206)

Le taux d'impôt effectif se détermine comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Résultat net de la période	5 170	4 571
Charge d'impôt	(2 028)	(2 206)
Résultat avant impôt et résultat des entités consolidées par mise en équivalence	7 198	6 777
<i>Taux d'impôt théorique</i>	<i>25,00%</i>	<i>25,00%</i>
Charge d'impôt théorique	(1 799)	(1 694)
Autres différences permanentes et réductions d'impôts	(228)	(512)
Charge d'impôt effective	(2 027)	(2 206)
Taux effectif d'impôt	28,17%	32,56%

33. Instruments financiers

L'analyse des instruments financiers par catégorie s'établit comme suit :

	31 Décembre 2021		31 Décembre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	252	252	644	644
Créances clients	154 809	154 809	151 248	151 248
Autres débiteurs	33 618	33 618	46 883	46 883
Trésorerie et équivalents	35 531	35 531	8 628	8 628
Total actifs financiers	282 887	282 887	228 036	228 036
Passifs financiers				
Dettes financières non courantes	4 316	4 316	11 158	11 158
Dettes financières courantes	52 102	52 102	52 317	52 317
Dettes fournisseurs	114 026	114 026	101 680	101 680
Autres créditeurs	63 525	63 525	58 491	58 491
Autres passifs financiers courants	29 128	29 128	13 908	13 908
Total passifs financiers	263 098	263 098	237 553	237 553

31 Décembre 2021	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global Non recyclable	Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable
Actifs financiers					
Actifs financiers non courants		252			
Créances clients		154 809			
Autres débiteurs		33 618			
Trésorerie et équivalents	1	35 531	35 531		
Total actifs financiers		282 887	35 531	-	-
Passifs financiers					
Dettes financières non courantes		4 316			
Dettes financières courantes		52 102			
Dettes fournisseurs		114 026			
Autres créditeurs		63 525			
Autres passifs financiers courants		29 128			
Total passifs financiers		263 098	-	(0)	-
31 Décembre 2020					
	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global Non recyclable	Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable
Actifs financiers					
Actifs financiers non courants		644			
Créances clients		151 248			
Autres débiteurs		46 883			
Trésorerie et équivalents	1	8 628	8 628		
Total actifs financiers		228 036	8 628	-	-
Passifs financiers					
Dettes financières non courantes		11 158			
Dettes financières courantes		52 317			
Dettes fournisseurs		101 680			
Autres créditeurs		58 491			
Autres passifs financiers courants		13 908			
Total passifs financiers		237 553	-	-	-

Les tableaux présentés ci-dessus indiquent conformément aux dispositions de l'amendement à IFRS 7 les actifs et passifs de la société qui sont évalués à la juste valeur selon leur mode d'évaluation.

Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif ;
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : paramètres non observables.

34. Engagements hors bilan

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Garanties de bonne exécution des marchés/contrats	26 588	9 207
Cautions fiscales et douanières	400	400
Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	26 988	9 607
Engagements donnés	26 988	9 607
Garanties opérationnelles	47 518	42 711
Engagements reçus	47 518	42 711

- **Engagements donnés**

Les engagements donnés hors bilan liés aux activités opérationnelles intègrent les garanties données par SODECI au titre des contrats et marché notamment des garanties de bonne fin d'exécution dans le cadre de la conclusion de contrats de concessions. Ces engagements intègrent également les cautions fiscales et douanières.

- **Engagements reçus**

Ces engagements intègrent les engagements reçus de fournisseurs dans le cadre des activités opérationnelles courantes et d'approvisionnement (négoce).

35. Gestion des risques

Risques de taux

La SODECI ne dispose d'aucun instrument de couverture des risques de taux d'intérêt.

Risques de change

La SODECI exerce entièrement son activité en Côte d'Ivoire. Tout comme les pays de la zone UEMOA, la Côte d'Ivoire utilise « le FCFA » comme monnaie de change.

Par ailleurs, dans le cadre du Secteur, des dépenses d'achats sont effectuées par SODECI pour le compte du Secteur. Toute incidence liée à la fluctuation des cours en US dollars est percutée au Secteur sans incidence pour la SODECI.

Risques de contrepartie

La SODECI a pour principales contreparties des clients privés, qui paient généralement dans un délai de 30 jours, ainsi que l'Etat ivoirien avec les différentes administrations et entreprises publiques. Sur l'Administration, SODECI détient également des dettes correspondant principalement à des dettes fiscales. Périodiquement, des conventions de compensation des dettes et créances réciproques sont négociées et signées avec l'Etat de Côte d'Ivoire pour garantir le règlement de tout ou partie des créances publiques.

36. Parties liées

Les états financiers comprennent les états financiers de SODECI. Les parties liées intègrent les actionnaires de SODECI dont la société ERANOVE, ainsi que les transactions réalisées avec les mandataires sociaux de cette dernière.

36. 1 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants intègrent les rémunérations des équipes de direction de SODECI. Pour les exercices présentés, les rémunérations versées aux dirigeants ont été les suivantes :

(en milliers de Franc CFA)	31-déc-21	31-déc-20
Rémunérations fixes	1 306 956	1 397 269
Rémunérations - part variable	396 593	248 352
Indemnités	492 841	410 647
Autres avantages	172 859	295 600
Total	2 369 249	2 351 868

Les rémunérations des dirigeants sont restées stables entre 2020 et 2021.

36.2 Autres parties liées

Les sociétés liées à SODECI sont les suivantes :

- Associés : Eranove SA et SIDIP : Eranove SA exerce une activité de négoce avec SODECI ;
- Filiales : SGA2E et GS2E : GS2E exerce en outre une activité de prestation de service auprès de SODECI ;
- Sociétés sœurs : SODECI est également lié aux sociétés consolidées par ERANOVE SA sa société mère : CIE, SDE, Awalé Corporation, Smart Energy et Eranove Côte d'Ivoire. CIE exerce une activité de négoce avec SODECI.

Les transactions impliquant les sociétés liées ont eu les impacts suivants sur les comptes de SODECI :

Transactions avec des sociétés liées - 31/12/2021	GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE	AWALE CORPORATION	SMART ENERGY
Type	<i>Filiale Intégration proportionnelle</i>	<i>Filiale MEE</i>	<i>Associé</i>	<i>Associé</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>
Bilan									
Titres	211	17	-	-	-	-	-	-	-
Compte courant actif	8	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	2 892	7	-	-	-	3 199	167	-	-
Compte courant passif	-	-	84	-	-	-	-	-	-
Dette d'exploitation	4	-	8 096	-	289	-	-	229	78
Compte de résultat									
Produits ordinaires	1 560	-	-	-	-	188	-	-	-
Achats matières et fournitures	-	-	(14 859)	-	-	-	-	-	-
Charges externes	(4 741)	-	(773)	-	(256)	(344)	-	(417)	(31)
Autres produits/autres charges	8	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières	-	-	(25)	-	-	-	-	-	-

Transactions avec des sociétés liées - 31/12/2020	GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE
Type	<i>Filiale Intégration proportionnelle</i>	<i>Filiale MEE</i>	<i>Associé</i>	<i>Associé</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>
Bilan							
Titres mis en équivalence	-	-	17	-	-	-	-
Compte courant actif	18	-	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	1 348	61	-	-	-	1 575	167
Dette d'exploitation	2 635	-	16 213	-	24	14 076	-
Compte de résultat							
Produits ordinaires	569	-	-	-	-	232	-
Achats matières et fournitures	-	-	-	-	-	(4 943)	-
Charges externes	(2 808)	-	(750)	-	(18)	-	-
Charges financières	-	-	(63)	-	-	(666)	-

37. Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice 2021.

12. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS

SODECI

Avenue Christiani, Treichville, Abidjan
01 BP 1843 Abidjan 01
(le « **Groupe** »)

Etats financiers IFRS consolidés
pour l'exercice clos
le 31 décembre 2021

Table des matières

A	ETAT DU RESULTAT NET CONSOLIDE	80
B	ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
C	ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
D	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	84
E	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	85
F	NOTES AUX ETATS FINANCIERS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.	DECLARATION DE CONFORMITE	86
2.	PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	86
3.	METHODES COMPTABLES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.1.	EVOLUTION DU REFERENTIEL COMPTABLE.....	88
3.2.	ACTIFS NON COURANTS	89
3.2.1.	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	89
3.2.2.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89
3.2.3.	IMMEUBLES DE PLACEMENT.....	89
3.2.4.	CONTRATS DE LOCATION	89
3.2.5.	CONTRATS DE CONCESSION ET D'AFFERMAGE	90
3.2.6.	DEPRECIATION DES ACTIFS.....	93
3.3.	ACTIFS COURANTS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.3.1.	STOCKS	93
3.3.2.	CREANCES CLIENTS	94
3.4.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	94
3.5.	PASSIFS FINANCIERS	95
3.6.	AVANTAGES AU PERSONNEL	95
3.7.	PROVISIONS.....	96
3.8.	IMPOT SUR LES BENEFICES.....	97
3.9.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	97
3.10.	ESTIMATION DE L'EAU EN COMPTEUR	97
3.11.	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	98
3.12.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	98
3.13.	INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX.....	98
3.14.	PRINCIPAUX RETRAITEMENTS OPERES PAR RAPPORT AUX COMPTES LOCAUX	98
4.	TRAITEMENT DES COMPTES DU SECTEUR	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.	ESTIMATIONS DE LA DIRECTION	100
6.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	104
7.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	105
8.	ACTIFS AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION.....	106
9.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	107
10.	IMMEUBLES DE PLACEMENT	108

11.	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	108
12.	STOCKS	108
13.	CREANCES CLIENTS	109
14.	AUTRES DEBITEURS	109
15.	AUTRES ACTIFS COURANTS	109
16.	CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION	110
17.	DETTES FINANCIERES	110
17.1.	ANALYSE PAR FLUX.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
17.2.	ANALYSE PAR NATURE (COURANT ET NON COURANT)	111
18.	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	111
19.	AVANTAGES AU PERSONNEL	112
19.1.	AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI.....	112
19.2.	AUTRES AVANTAGES A LONG TERME	112
19.3.	HYPOTHESES ACTUARIELLES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
20.	PROVISIONS.....	113
21.	IMPOTS DIFFERES.....	114
22.	DETTES D'IMPOTS EXIGIBLE	114
23.	AUTRES CREDITEURS	114
24.	AUTRES PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS	115
25.	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES.....	115
26.	INFORMATIONS SECTORIELLES	116
26.1.	BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITE.....	116
26.2.	INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE PAR SECTEUR D'ACTIVITE.....	117
26.3.	RESULTAT DE L'EXERCICE PAR SECTEUR D'ACTIVITE.....	118
27.	ACHATS CONSOMMES.....	119
28.	CHARGES EXTERNES	119
29.	CHARGES DE PERSONNEL	119
30.	IMPOTS ET TAXES.....	120
31.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	120
32.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	121
33.	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	121
34.	IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	122
35.	INSTRUMENTS FINANCIERS	123
36.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	125
37.	GESTION DES RISQUES	125
38.	PARTIES LIEES.....	126
38.1.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
38.2.	AUTRES PARTIES LIEES.....	126
39.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	127

Abréviations

CIE	Compagnie Ivoirienne d'Electricité
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
GS2E	Groupeement des services eau et électricité
IAS	International Accounting Standards
IASB	International Accounting Standards Board
IFRIC	International Financial Reporting Interpretations Committee
IFRS	International Financial Reporting Standards
MFCFA	Millions de Francs de la communauté financière africaine
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
SDE	Sénégalaise des Eaux
SGA2E	Société de gestion pour les agents de l'eau et de l'électricité
SIDIP	Société Internationale D'Investissements et de Participations
SODECI	Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire
SYSCOHADA	Système comptable de l'OHADA

A- ETAT DU RESULTAT NET CONSOLIDE

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Ventes de marchandises	77 426	70 042
Prestations de services	60 958	59 320
Produits des activités ordinaires	138 383	129 361
Achats consommés	(53 743)	(52 084)
Charges externes	(40 004)	(35 432)
Charges de personnel	(22 080)	(20 411)
Impôts et taxes	(2 280)	(2 419)
Dépréciations aux amortissements et dépréciations	(9 022)	(8 013)
Dotations aux provisions nettes (hors créances commerciales)	(384)	(1 105)
Provisions nettes sur créances commerciales	(3 669)	(3 138)
Autres produits d'exploitation	121	267
Autres charges d'exploitation	(336)	(253)
Résultat opérationnel courant	6 986	6 774
Autres produits et charges opérationnels	(221)	(227)
Résultat opérationnel	6 766	6 547
Coût de l'endettement financier	(408)	(300)
Revenu des équivalents de trésorerie	1 209	1 664
Autres charges et produits financiers	(370)	(1 120)
Résultat avant impôt	7 198	6 792
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14	1
Impôt sur les bénéfices	(2 027)	(2 193)
Résultat net de l'exercice	5 184	4 599
Nombre d'actions en circulation	9 000 000	9 000 000
Résultat par action en FCFA	576	511
Résultat par action dilué en FCFA	576	511

B- ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

L'état des autres éléments du résultat global consolidé présente le résultat de l'exercice ainsi que les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres sur la ligne « autres éléments du résultat global » en application des IFRS :

(en millions de Francs CFA)	Note	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Résultat net de l'exercice		5 184	4 599
Ecarts actuariels sur avantages au personnel	19.1	(120)	195
Impôts différés sur écarts actuariels		30	(49)
Sous-total éléments non recyclables		(90)	147
Total des autres éléments du résultat global		(90)	147
Résultat global de l'exercice		5 094	4 746
Dont résultat Groupe		5 094	4 746

C- ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Etat de la situation financière Actif

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Autres immobilisations incorporelles	1 481	1 660
Actifs au titre des droits d'utilisation	6 420	4 519
Immobilisations corporelles	34 161	34 724
Immeubles de placement	4 250	4 515
Actifs financiers non courants	42	434
Impôts différés	2 090	1 886
Titres mis en équivalence	31	17
Total des actifs non courants	48 475	47 754
Stocks	29 531	17 245
Créances clients	155 582	150 820
Autres débiteurs	33 922	47 245
Autres actifs courants	308	534
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 810	9 034
Total des actifs courants	255 153	224 877
Total actif	303 628	272 631

Etat de la situation financière Passif

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Capital	4 500	4 500
Prime d'émission	256	256
Ecart de réévaluation	1 045	1 045
Réserves consolidées	12 971	11 835
Résultat de l'exercice	5 184	4 599
	-	-
Total des capitaux propres	23 956	22 236
Emprunts et Dettes financières non courantes	4 316	11 158
Emprunts liés aux droits d'utilisation - non courant	3 764	2 554
Avantages au personnel	4 291	3 791
Provisions	3 100	3 040
Total des passifs non courants	15 471	20 543
Emprunts et Dettes financières courantes	52 102	52 630
Emprunts liés aux droits d'utilisation - courant	3 491	2 626
Provisions - part courante	63	63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 293	101 301
Autres créditeurs	64 063	59 261
Dettes d'impôt exigible	2 201	2 219
Autres passifs courants	26 989	11 751
Total des passifs courants	264 201	229 852
Total passif et capitaux propres	303 628	272 631

D- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions de Francs CFA)	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
Situation au 1er Janvier 2020	4 500	256	15 659	20 415	-	20 415
Autres éléments de résultat global			147	147		147
Résultat de l'exercice			4 599	4 599		4 599
Résultat global	-	-	4 746	4 746	-	4 746
Distribution de dividendes			(2 925)	(2 925)		(2 925)
Situation au 31 Décembre 2020	4 500	256	17 480	22 236	-	22 236
Autres éléments de résultat global			(90)	(90)		(90)
Résultat de l'exercice			5 184	5 184		5 184
Résultat global		-	5 094	5 094	-	5 094
Distribution de dividendes			(3 375)	(3 375)		(3 375)
Autres éléments						-
Situation au 31 Décembre 2021	4 500	256	19 200	23 956	-	23 956

E- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Résultat net total consolidé	5 184	4 599
Elimination des incidences de :		
. Amortissements et provisions	9 581	9 224
. Incidence de la mise en équivalence	(14)	(1)
. Résultats de cession	219	208
Impôt sur les bénéfices	2 027	2 193
Coût de l'endettement financier net	(802)	(1 364)
Capacité d'autofinancement	16 195	14 859
. Variation des créances clients	8 790	(28 272)
. Variation des stocks	(12 286)	(1 966)
. Variation des dettes fournisseurs	36 101	20 994
Incidence de la variation de BFR	32 605	(9 244)
Impôts payés	(2 219)	(1 438)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	46 581	4 177
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 193)	(7 706)
Variation des prêts et avances consentis	392	203
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(38)	6
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 839)	(7 497)
Comptes courants d'actionnaires	(1 396)	414
Dividendes versés par Eranove	(3 375)	(2 925)
Emissions d'emprunts	0	22 315
Remboursements d'emprunts	(9 633)	(2 918)
Remboursements des dettes locatives	(3 482)	(2 937)
Intérêts versés sur dette locative	(62)	(40)
Intérêts financiers nets	861	1 461
Autres flux liés aux opérations de financement (*)	82	(17 124)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(17 004)	(1 753)
Variation nette de la trésorerie	24 738	(5 073)
Trésorerie d'ouverture	(408)	4 665
Variation de trésorerie	24 738	(5 073)
Trésorerie de clôture	24 329	(408)

F- NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A des fins d'information de ses actionnaires, les comptes consolidés de SODECI et ses filiales ("le Groupe") ont été établis au 31 décembre 2021, en conformité avec les normes IFRS. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 mars 2022.

SODECI est une société anonyme avec Conseil d'administration ayant son siège social 1 avenue Christiani à Abidjan. Son capital s'élève à 4,5 milliards de Francs CFA décomposé en 9 millions d'actions de valeur nominale de 500 Francs CFA.

Les états financiers couvrent une période de 12 mois et sont présentés en millions de francs CFA (sauf mention contraire) comparativement aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2020.

1. Déclaration de conformité

En application de l'acte uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière adopté le 26 janvier 2017, il a été fait obligation aux Sociétés dont les titres sont cotés à une bourse de valeurs, d'établir et de présenter leurs états financiers individuels et consolidés selon les normes IFRS, et ce à compter du 01 janvier 2019.

Les comptes consolidés du Groupe SODECI au titre de l'exercice 2021 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'IASB, en comparatif avec l'exercice 2020.

2. Présentation de l'activité et faits marquants de l'exercice

A. Présentation de l'activité

La SODECI (société mère) produit, transporte et distribue l'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Ivoire. La société est en charge également du traitement des eaux usées sur la ville d'Abidjan et sa périphérie.

B. Faits marquants de l'exercice 2021

- La croissance de l'activité Eau est expliquée par la croissance des volumes d'eau facturés induite par l'augmentation de la production et l'amélioration du ratio de facturation. La hausse de la production à l'intérieur du pays s'explique par la mise en service de nouvelles unités de production (Bongouanou, Sinématiali, Tiassalé, Bingerville) et de nouveaux forages ainsi que par l'augmentation du temps de fonctionnement de certains forages et unités de production (Afféry, Lakota, Songon, Sikensi) et par la mise en service d'UCD (Unités

Compactes Degrémont) à Odienné, Bongouanou, Issia, Daloa, Duékoué, Guiglo, Dabakala, Niakara, Divo, Tengrela et Boundiali. La croissance de la production à Abidjan est en partie liée à la mise en marche de nouveaux forages à Bonoua, à la mise en service de Saint Viateur effective à partir d'avril 2020 et à l'usine de la Djibi suite à des travaux de renforcement de la production en eau ;

- L'activité plus importante sur le projet PRIS/APTF dont le démarrage a été effectif au 2^{ème} trimestre 2020. A fin décembre 2021, il faut noter la réalisation de 374 km de réseau et de 61 959 branchements contre 344 km de réseau et 47 162 branchements à fin décembre 2020 ;
- Le recul du projet Hydraulique Villageoise avec la réparation et le remplacement de la majeure partie des pompes à motricité humaine en 2020 (2 728 pompes remplacées et réhabilitées à fin décembre 2021 contre 5 336 pompes remplacées et réhabilitées à fin décembre 2020) ;
- Les opérations de lutte contre la fraude permettent l'amélioration du ratio de facturation par rapport à fin décembre 2020 (+3,5 points) ;
- En lien avec la signature du protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire en mars, une seconde convention de titrisation pour le solde des créances (soit 53,8 milliards de francs CFA) a été signée en avril 2021 et la cession des titres a eu lieu en mai avec une décote de 13,75%.

C. Faits marquants de l'exercice 2020

- D.** L'activité Eau est en hausse principalement du fait d'un effet volume positif issu de la croissance des volumes d'eau facturés sur l'ensemble des Directions Régionales en lien avec l'évolution de la production. Les ventes d'eau sont en progression de 9% par rapport au 31 décembre 2020. Cette augmentation s'explique principalement par la mise en service de nouvelles unités de production en lien avec la croissance des abonnés et par des opérations d'optimisation de la production dans plusieurs usines ;
- E.** L'amélioration de l'activité branchements qui découle d'une forte demande en branchements dans les Directions Régionales notamment celle d'Abobo suite à la mise en œuvre du projet d'assainissement des mailles et de démantèlement des réseaux frauduleux ainsi que la réalisation de campagnes promotionnelles dans plusieurs directions régionales (Yopougon, Basse Côte, Daloa) ;
- F.** Les nouvelles activités de l'Hydraulique Villageoise (démarrage effectif au 3^è trimestre 2019) et PRIS/APTF (programme lancé officiellement le 8 mai 2020) expliquent un chiffre d'affaires plus important. Au 31 décembre 2020, il faut ainsi noter la réalisation de 47 162 branchements et l'installations de 344 km de réseau sur le projet PRIS/APTF.

- G. En lien avec la signature du protocole d'accord d'apurement des créances de la SODECI sur l'Etat de Côte d'Ivoire le 22 mars 2018, une seconde convention de titrisation pour le solde des créances (soit 36 798 millions de francs CFA) a été signée le 10 février 2020.

3. Méthodes comptables

3.1. Evolution du référentiel comptable

Les états financiers de Sodéci ont été établis selon les principes définis par l'IASB (International Accounting Standards Board) et comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les référentiels comptables sont identiques à ceux retenus pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2020 et détaillés dans les comptes publiés à cette date.

Les autres amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 1^{er} janvier 2021 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- Amendements à IAS 1 : *Présentation des états financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* – report de la date d'entrée en vigueur à janvier 2023 ;
- Amendements à IFRS 3 : *Référence au cadre conceptuel des normes IFRS* ;
- Amendements à IAS 16 : « Immobilisations corporelles - produit antérieur à l'utilisation prévue » ;
- Amendements à IAS 37 : *Contrats déficitaires – Coûts à retenir lors de l'analyse du contrat* ;
- Amendements à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : *Informations à fournir sur les méthodes comptables* ;
- Amendements à IAS 8 : « Définition des estimations comptables » ;
- Amendements à IFRS 16 relatif aux *Concessions de loyers – Covid-19* après le 30 juin 2021 ;
- Amendements à IAS 12 : impôt différé lié à des actifs et passifs découlant d'une transaction unique
- « Améliorations annuelles des normes IFRS 2018 – 2020 ».

3. 2 Actifs non courants

3.2.1 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels acquis. Ceux-ci sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Cette durée est estimée en fonction du type de logiciel.

3.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition minorées des amortissements et le cas échéant des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions et agencements	15 à 20 ans
Matériels et machines	3 à 10 ans
Matériels de transport	3 à 5 ans
Matériels hydrauliques et compteurs	10 15 ans

3.2.3 Immeubles de placement

SODECI détient deux tours jumelles dont une est mise en location. L'immeuble en location répond à la définition d'un immeuble de placement au sens de la norme IAS 40. L'immeuble est valorisé à la juste valeur à la date de transition de SODECI aux normes IFRS le 01 janvier 2018 et amorti linéairement sur 20 ans. SODECI opte pour le modèle du coût, ses immeubles de placement ne seront pas revalorisés ultérieurement.

3.2.4 Contrats de location

Les contrats de location sont comptabilisés selon un modèle unique prescrit par la norme IFRS 16 sous la forme :

- D'un droit d'utilisation amorti sur la durée résiduelle du contrat de location après prise en compte d'une éventuelle période de renouvellement. Les actifs au titre des droits d'utilisation relatifs à l'application d'IFRS 16 « Contrats de location » sont présentés au sein des immobilisations corporelles à partir de la date de mise à disposition de l'actif sous-jacent. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'engagement du contrat. Celle-ci correspondant à la durée contractuelle non résiliable à laquelle s'ajoutent les options de prolongation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, ainsi qu'elles options de résiliation que le

preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer. De ce fait, il a été nécessaire pour certains contrats d'exercer un jugement de la part du Groupe concernant l'estimation de la période d'engagement, comme précisé dans la note 5. La valeur de ces actifs correspond aux engagements de loyers futurs actualisés sur la durée ferme du contrat, ajustés des paiements effectués d'avance, franchises de loyer, coûts directs initiaux et coûts de remise en état. Les droits d'utilisation correspondent principalement à des contrats de location pour des biens immobiliers (bureaux, locaux et logements de fonction), des véhicules et du matériel informatique.

- D'une obligation locative au passif égale à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal. Les loyers versés sont comptabilisés comme des remboursements de dette locative.

Pour déterminer si un contrat contient un contrat de location, le Groupe apprécie si ce contrat lui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Il apprécie donc :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé ;
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé, en particulier le droit d'utiliser le bien et à quelle fin.

Le Groupe a retenu d'exclure les contrats d'une durée inférieure à douze mois et d'exclure les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les contrats qualifiés de location financement selon le Syscohada Révisé ont été reclassés sur la ligne Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16) pour la partie active et en Emprunts liés aux droits d'utilisation (IFRS 16) pour la partie passive.

Le montant de l'obligation locative au passif est dépendant des hypothèses retenues en matière de durée des engagements et de taux d'emprunt marginal utilisés comme taux d'actualisation. Les taux utilisés ont été estimés en fonction de la devise, de la durée de l'obligation, du risque crédit de SODECI.

3.2.5 Contrats de concession et d'affermage

Le Groupe opère dans la gestion déléguée de l'eau et des services publics dans le cadre de contrats de type affermage octroyés par l'Etat Ivoirien.

IFRIC 12 s'applique aux accords de concession de services public-privé dont le concédant contrôle ou réglemente les services devant être fournis par le concessionnaire par le moyen de l'infrastructure ainsi que les bénéficiaires du service et les tarifs de vente des prestations.

Cette interprétation s'applique aux infrastructures que le concessionnaire construit ou acquiert auprès d'un tiers aux fins de l'accord de services ainsi qu'aux infrastructures existantes dont l'accès est donné par le concédant au concessionnaire aux fins de l'accord de services. Les contrats entrant dans le champ d'application de cette interprétation sont comptabilisés selon les principes décrits en note 3.1.5 des présents états financiers.

Contrat de distribution publique urbaine d'eau potable en Côte d'Ivoire (affermage) - SODECI

Dans le cadre de ce contrat, SODECI gère la production, le transport et la distribution de l'eau potable. L'Etat de Côte d'Ivoire, autorité affermante, propriétaire des infrastructures, conserve à sa charge la gestion du patrimoine et le développement du Secteur de l'eau potable et doit notamment réaliser les travaux qui ne sont pas à la charge de SODECI. Le prix de vente de l'eau applicable aux usagers est fixé par décret en Conseil des Ministres.

SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat. La rémunération de SODECI correspond à une quote-part de la facturation des usagers conditionnée à l'encaissement des montants dus par les usagers. Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI.

L'Etat a la possibilité, en fin de contrat, de racheter les biens d'exploitation acquis par la société à dire d'expert. Ces biens dits « de reprise » sont notamment constitués des compteurs, des véhicules, du matériel informatique, et d'outillage. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Il en ressort que les biens de reprise de SODECI sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément aux principes décrits au paragraphe 3.1.2 des présents états financiers.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODECI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat consolidé.

Contrat de service d'entretien et d'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage de la ville d'Abidjan - SODECI

Dans le cadre de ce contrat d'affermage, SODECI gère et exploite à titre exclusif le service public de l'assainissement sur l'agglomération d'Abidjan. Les travaux qui ne sont pas mentionnés dans le Contrat d'Affermage d'Abidjan sont à la charge de l'Etat de Côte d'Ivoire qui reste maître d'ouvrage. Le tarif usager est fixé par décret en Conseil des Ministres. SODECI facture les usagers pour le compte de l'Etat sur la base des tarifs définis par ce dernier.

SODECI perçoit une quote-part du tarif usager au titre des eaux usées et un montant forfaitaire fixé par l'Etat au titre des eaux pluviales évacuées.

Le contrat ne prévoit pas d'investissement dans les infrastructures à la charge de SODECI. L'Etat a la possibilité de racheter les biens de reprise à dire d'expert en fin de contrat. Ces actifs sont comptabilisés en immobilisations corporelles conformément à IAS 16.

Ce contrat entre dans le champ d'application d'IFRIC 12, mais ne fait l'objet d'aucun retraitement, SODECI ne supportant pas les travaux de construction ou d'amélioration de l'infrastructure, et ne devant pas restituer ses propres actifs en fin de contrat.

Les infrastructures, propriétés de l'Etat, ne sont pas comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles de SODECI, l'accord contractuel de services ne conférant pas à SODECI le droit de contrôler l'utilisation de l'infrastructure de service public. En effet, SODECI a accès à l'exploitation de l'infrastructure afin de fournir un service public pour le compte du concédant conformément aux stipulations du contrat.

Dans le cadre de ce contrat, SODECI agit en tant qu'agent. Ainsi, seule la rémunération perçue par SODECI au titre de ses prestations et les charges y afférentes sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure que le service est rendu. Les éléments facturés pour le compte de l'autorité concédante et les charges y afférentes sont exclus du compte de résultat consolidé.

3.2.6 Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe examine régulièrement s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels et corporels. A cette fin, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) pour être testés.

Les UGT représentent le plus petit groupe d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendants d'autres groupes d'actifs. Le Groupe considère que chaque entité juridique opérant dans un secteur d'activité et dans une zone géographique distinctes constitue une UGT.

S'il existe de tels indices, le Groupe effectue un test de perte de valeur afin d'évaluer si sa valeur recouvrable, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, est supérieure ou égale à sa valeur nette comptable. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif ou aux UGT. En l'absence de taux spécifique à l'actif testé, le taux utilisé est déterminé à partir du coût moyen du capital.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

Au 31 décembre 2021, il n'existe pas d'indice de perte de valeur pour les actifs corporels et incorporels.

3.3 Actifs courants

3.3.1 Stocks

Les stocks sont principalement constitués par des matières chimiques, les fournitures et les pièces de rechange non stratégiques nécessaires au fonctionnement des installations, à l'exploitation et à la maintenance des réseaux d'eau et d'énergie, étant rappelé que les infrastructures restent la propriété de l'autorité affermante.

Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré au prix de revient ou à leur valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure à la valeur comptable. Le cas échéant, ils font l'objet d'une dépréciation.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable. L'appréciation de la valeur recouvrable prend en compte la rotation des stocks et la nature des pièces considérées.

3.3.2 Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur recouvrable, sous déduction des dépréciations tenant compte de la perte attendue sur la vie de la créance conformément au modèle simplifié d'IFRS 9 applicable aux créances commerciales. Les créances clients sont principalement des créances de l'Etat et des organismes publics.

Les créances intègrent les créances des Secteurs pour lesquelles le risque de contrepartie est supporté par ces derniers ainsi que les créances des entités opérationnelles dues au titre de leurs prestations. Les clients sont constitués de clients publics, parapublics et privés.

Concernant les clients publics et parapublics, une dépréciation est constatée pour le montant de la perte attendue sur la vie de la créance déterminée en fonction du risque de la contrepartie.

Concernant les clients privés, la perte attendue sur la vie de la créance est déterminée en tenant compte du taux de non-recouvrement constaté. Ce taux évolue notamment en fonction de :

- l'antériorité des créances : les créances présentant une antériorité supérieure à un an sont dépréciées à hauteur de 80 à 100% en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent ;
- la position de l'abonné – actif ou résilié : les créances des clients résiliés sont dépréciées en totalité pour la part relative aux exercices antérieurs et à hauteur de 80 à 100%, en fonction de la nature des clients et de l'activité à laquelle ils se rapportent, pour la part des créances nées sur la période ;
- l'évolution du risque de non-recouvrement pour les impayés multiples de clients actifs.

Toutes les dépréciations des créances sont constituées nettes des avances sur consommations.

3.4 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont constitués des créances d'exploitation, des dépôts et gages, des prêts, des actifs financiers à la juste valeur par autres éléments dont des titres de participation du résultat global, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les placements de trésorerie réalisables à très court terme, facilement convertibles en liquidités et exposés à un risque non significatif d'évolution de valeur.

La trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie consolidé inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés à l'actif du bilan, ainsi que les découverts bancaires revêtant la nature de trésorerie.

Les méthodes suivantes sont appliquées aux actifs financiers :

- les créances, les dépôts et les gages sont comptabilisés à leur valeur nominale, l'effet de l'application de la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif n'étant pas jugé significatif. Des dépréciations sont constatées sur la base des pertes attendues ;
- les actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres, sur la ligne « autres éléments du résultat global » sans recyclage ultérieur en résultat ;
- les équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur, les variations de valeurs étant enregistrées en résultat financier de la période.

3.5 Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes vis-à-vis des fournisseurs, les dettes financières et les dettes d'exploitation. En application d'IFRS 9, les dettes et les dettes financières sont évaluées initialement à leur juste valeur nette des coûts de transaction puis selon la méthode du coût amorti au taux effectif d'intérêt. La charge d'intérêt est comptabilisée en résultat financier de la période selon cette même méthode.

Les dettes financières telles que présentées à la note 17 comprennent les emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16. Ces dettes de location sont inscrites au passif en contrepartie d'un droit d'utilisation d'un actif loué tel que décrit dans la note 3.1.

3.6 Avantages au personnel

Le Groupe participe à des régimes postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraites et d'indemnités de fin de carrière ainsi qu'à des régimes à long terme, incluant essentiellement les gratifications d'ancienneté.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes des indemnités de fin de carrières et pour les autres avantages à long terme, les provisions sont déterminées en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse d'âge de départ en retraite ;
- un taux d'actualisation ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel ;
- le taux de mortalité et le taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience sur le calcul des engagements. Les écarts actuariels portant sur les engagements postérieurs à l'emploi (les indemnités de départ en retraite principalement) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Ils ne sont pas recyclés en résultat par la suite. Les écarts actuariels portant sur les engagements à long terme sont comptabilisés immédiatement en résultat.

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée en résultat opérationnel.

3.7 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information est alors fournie dans les notes avec les états financiers.

Les passifs éventuels correspondent soit à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Aucun passif éventuel n'a été identifié au titre des périodes présentées dans les présents états financiers.

Lorsque le Groupe dispose d'un échéancier fiable et que l'effet de l'actualisation est significatif, les passifs sont actualisés.

3.8 Impôt sur les bénéfiques

La charge d'impôt sur les bénéfiques au compte de résultat comprend l'impôt à payer au titre de la période et l'impôt différé.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté par les juridictions compétentes à la date de clôture, en fonction de l'échéance prévisionnelle de remboursement des différences temporelles. La règle du report variable est appliquée et l'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le compte de résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

3.9 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe incluent essentiellement :

- les produits liés aux activités de travaux de SODECI Les contrats prévoient en général une obligation de performance unique correspondant à la réalisation d'un ouvrage. Le prix de l'ouvrage est prévu au contrat. Les contrats peuvent prévoir des pénalités de retard qui sont traitées comme une part variable du prix de transaction. L'obligation de performance est satisfaite en continu selon le critère d'IFRS 15.35b car le client contrôle l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- la rémunération des contrats d'assainissement de SODECI. Ce service est assuré en continu, et le chiffre d'affaires reconnu au fur et à mesure ;
- la rémunération de fermier de SODECI. Le client reçoit et consomme les avantages générés par la prestation (fourniture d'eau) au fur et à mesure. La rémunération du fermier sur la base du M3 est fixée par l'autorité concédante en application du mécanisme prévu au contrat. Le transfert du contrôle se fait en continu au fur et à mesure de la consommation du bien transféré (eau).

3.10 Estimation de l'eau en compteur

A la date d'arrêté, le volume d'eau vendu est estimé sur la base de production réelle et des historiques de rendement propres à chaque entité. En outre, cette estimation couvre une période réduite du fait de la périodicité courte de relevé des compteurs.

3.11 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est défini par différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des activités arrêtées ou en cours de cession et de l'impôt. Il exclut également les autres produits et charges opérationnels non courants.

3.12 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux produits et charges qui ne sont pas considérés comme normalement générés ou encourus dans le cadre des activités courantes du Groupe.

3.13 Incertitudes relatives aux traitements fiscaux

IFRIC 23 explique comment déterminer la position fiscale comptable en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'Interprétation exige que la Société :

- détermine si les positions fiscales incertaines sont évaluées séparément ou en tant que groupe;
- évalue s'il est probable qu'une administration fiscale acceptera un traitement fiscal incertain utilisé :
 - dans l'affirmative, la Société doit déterminer sa position fiscale comptable en accord avec le traitement fiscal utilisé,
 - dans la négative, la Société doit refléter l'effet de l'incertitude en déterminant sa position fiscale comptable suivant la méthode du montant le plus probable ou la méthode de la valeur attendue.

Les impacts de la norme sur les états financiers annuels de la Société sont non significatifs.

3.14 Principaux retraitements opérés par rapport aux comptes locaux

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le référentiel SYSCOHADA révisé s'applique dans les pays membres de l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des affaires en Afrique) pour la tenue des comptes sociaux. Cette révision du référentiel converge vers les normes IFRS.

A partir du 1^{er} janvier 2018, les retraitements des contrats d'affermages tels qu'exposés en note 3.1.5 des présents états financiers, sont constatés directement dans les comptes.

Les principaux retraitements subsistants entre les comptes établis selon les normes SYSCOHADA tels que publiés par les entités et les comptes établis selon le référentiel IFRS portent sur :

- la comptabilisation des impôts différés actifs et passifs dans les comptes IFRS selon les principes décrits en note 3.7 des présents états financiers ;
- la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages au personnel telle que décrite en note 3.5 des présents états financiers ;
- la comptabilisation des impacts d'IFRS 16, à savoir la constatation en actifs corporels de droits d'utilisation et au passif d'obligations locatives long terme et court terme selon les principes décrits en note 3.1, la comptabilisation de dotations aux amortissements, de charges financières, l'annulation des charges de location et la comptabilisation du remboursement des obligations locatives en flux de trésorerie liés aux activités de financement.

4- Traitement des comptes du Secteur

Le secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire regroupe un ensemble d'acteurs institutionnels publics et privés qui concourent au fonctionnement du service public.

SODECI est une entité collectrice pour le secteur de l'eau en Côte d'Ivoire.

La totalité de la facturation de l'eau transite par le bilan de SODECI.

Les montants ainsi collectés sont soit reversés au Secteur dès encaissement des créances correspondantes, soit font l'objet d'une compensation avec les créances de l'Etat. Dans ce dernier cas, la compensation des créances et des dettes figurant au bilan est comptabilisée sur la base des accords signés entre les parties.

Les impacts des opérations réalisées pour le compte du Secteur sur le bilan consolidé sont décrits ci-après :

- Impacts sur les postes de l'actif du bilan :

Créances clients	<p>Les créances clients intègrent les factures émises pour le compte du Secteur au titre des ventes d'eau et non encaissées à la clôture de l'exercice. Le risque de contrepartie relatif aux créances clients du Secteur est supporté par le Secteur. Ainsi, ces créances ne font pas l'objet de dépréciation dans les comptes.</p> <p>Ces créances intègrent également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rémunérations fermières non encaissées à la clôture de l'exercice ;
------------------	--

	- Les créances dues par le Secteur au titre des activités travaux.
Autres débiteurs	<p>Créances sur l'Etat :</p> <p>Les créances du Secteur sur l'Etat intègrent les redevances d'exploitation dues par le Secteur</p> <p>Elles sont nettes des surtaxes à payer et liées aux factures clients non encaissées à la clôture de l'exercice.</p>
Trésorerie	La trésorerie intègre le déficit ou l'excédent de trésorerie du Secteur résultant du besoin ou de l'excédent en fonds de roulement de celui-ci découlant des en-cours gérés pour son compte.

5- Estimations de la direction

La préparation des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière d'évaluation :

- des passifs incluant les avantages au personnel ;
- de test de dépréciation des actifs ;
- des provisions ;
- de la part du chiffre d'affaires correspondant à l'eau en compteur et la rémunération y afférente à la date d'arrêté des comptes tel que décrit en note 3.9 « Estimation de l'eau en compteur » et la rémunération y afférente qui sont largement fondées sur des estimations de résultat et de flux de trésorerie ;
- de la qualification de partenariat de la participation dans GS2E ;
- de l'immeuble locatif en tant qu'immeuble de placement.

Durée des contrats de location

Le Groupe détermine la durée d'un contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par :

- toute option de prolongation du contrat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;
- toute option de résiliation du contrat de location que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

La norme précise que le contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de résilier le contrat de location sans l'accord de l'autre partie et en ne s'exposant, tout au plus, qu'à une pénalité négligeable. De ce fait, le Groupe a considéré que le preneur détient une option de prolongation dès lors qu'un contrat inclut une clause mentionnant que le bailleur peut s'opposer au droit au renouvellement du bail en réglant au locataire une indemnité d'éviction. L'opposition au droit au renouvellement étant considérée peu probable au vu des indemnités devant être versées. Le Groupe a estimé dans ce cas de figure qu'il y avait une certitude raisonnable d'exercer l'option de prolongation. La date de fin de contrat est alors estimée comme étant celle de la fin du contrat de concession ou d'affermage, date à laquelle les contrats seront transférés au nouveau fermier.

Le Groupe comptabilise ses contrats d'un an renouvelables par tacite reconduction et ne contenant aucune clause de versement d'indemnité au preneur directement en compte de résultat. Ces contrats présentent, en effet un horizon d'engagement économique inférieur à un an.

Instruments financiers

IFRS 9 " Instruments financiers " expose les dispositions à suivre pour la comptabilisation et l'évaluation des actifs, passifs financiers et de certains contrats d'achat ou vente d'éléments non financiers.

Phase I – Classement et évaluation des actifs financiers

Les dispositions d'IFRS 9 quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers sont basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers. Lors de la mise en œuvre de cette norme, La Société a procédé à la revue des caractéristiques, notamment de rémunération, de ses actifs financiers. Du fait de la pratique de la Société dans la gestion de ses actifs financiers ne détenant pas d'instruments financiers complexes, il a été conclu que l'ensemble des actifs financiers de la Société respectait le critère " Solely Payment of Principal and Interests (SPPI) " tel que défini par IFRS 9. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti selon IAS 39 n'ont donc pas connu de changement de méthode comptable lors de la première application d'IFRS 9.

La Société a également procédé à une revue de son portefeuille d'instruments de capitaux propres, constitué principalement de titres de participations non consolidés, afin de déterminer la méthode d'évaluation de chaque titre (soit à la juste valeur par résultat, soit à la juste valeur par capitaux

propres). Les titres présents en portefeuille au 1er janvier 2018 ont été évalués à leur valeur comptable telle qu'elle figurait dans les états financiers SYSCOHADA à la date de transition.

Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture. Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable à chaque clôture, ils sont maintenus au bilan à leur juste valeur initiale, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition majoré des frais de transaction, ajusté d'éventuels gains ou pertes de valeur déterminée par une analyse de la variation de la quote-part des capitaux propres détenus.

Les prêts et créances sont dorénavant classés en " Actifs financiers au coût amorti " et les actifs disponibles à la vente sont classés en " Instruments de capitaux propres " et demeurent présentés au bilan en " Autres actifs financiers ".

Les actifs financiers de la Société sont essentiellement constitués des créances sur les abonnés et des créances fiscales. Ces actifs ne portent pas intérêts et sont recouverts à court terme. En conséquence, La Société les évalue à leur valeur nominale déduction faite de leur dépréciation.

Phase II – Modèle de dépréciation des actifs financiers

La norme a également fait évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers de de la Société puisque IFRS 9 impose un modèle désormais basé sur les pertes attendues. Une analyse des portefeuilles de créances commerciales et financières, ainsi que des prêts octroyés, notamment à des sociétés mises en équivalence, a été menée.

La Société a opté pour la méthode simplifiée pour mesurer les dépréciations relatives à ses créances commerciales.

Le risque de crédit lié aux créances financières et aux prêts a été mesuré selon les dispositions du modèle complet d'IFRS 9. Aucune hausse significative du risque de crédit n'a été identifiée.

Afin d'estimer le risque de non-recouvrement des actifs financiers de la Société, une analyse des pertes constatées sur l'exercice sera conduite annuellement afin d'ajuster éventuellement les taux de dépréciation.

Phase III – Comptabilité de couverture

Les dispositions d'IFRS 9 permettent de comptabiliser la variation de valeur de l'ensemble des coûts de couverture (report/déport, swap de base et primes d'options) en autres éléments du résultat global et de les recycler par résultat linéairement en cas de couverture d'une période de temps ou, dans le cas d'une couverture de transaction, au même rythme que la reconnaissance de l'opération couverte.

La Société n'enregistre pas d'opérations de couverture.

Informations sectorielles

Conformément à la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- d) qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits d'activités ordinaires et d'encourir des charges ;
- e) dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ; et
- f) pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le secteur opérationnel ainsi identifié et suivi par le management de la Société est relatif aux prestations de production, de transport et de distribution d'eau dans le cadre d'un contrat de concession.

Ainsi, ont été présentés les produits des activités ordinaires provenant des clients externes que sont les abonnés au service concédé.

La SODECI ne dispose que d'une seule unité de trésorerie au regard de tout ce qui précède.

Evaluation à la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans un des trois niveaux hiérarchiques, décrits ci-dessous, aux fins de présentation. La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Chacun des niveaux reflète les données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs :

Niveau 1 – Données d'entrée correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.

Niveau 3 – Données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

6- Périmètre de consolidation

Entité	Secteur opérationnel de rattachement	Devise	31	31
			Décembre 2021	Décembre 2020
			% d'intérêt	% d'intérêt
SODECI	Services publics d'eau en Côte d'Ivoire	XOF	100,00%	100,00%
GS2E	Holding et autres	XOF	33,33%	33,33%
SGA2E	Holding et autres	XOF	17,77%	17,77%

GS2E est un GIE détenu à 33% par SODECI, le reste du capital étant détenu par CIE (Une société sœur). GS2E est dirigée conjointement par SODECI et CIE, les décisions étant prises à l'unanimité. Les deux associés sont responsables indéfiniment et solidairement des dettes sociales. SODECI contrôle conjointement avec CIE une activité sous contrôle commun au sens d'IFRS 11. GS2E est intégrée à la consolidation de SODECI en comptabilisant sa quote des actifs, passifs, charges et produits.

SGA2E est une société détenue à 17,77% par SODECI qui y exerce une influence notable. SGA2E est intégrée à la consolidation de SODECI selon la méthode de la mise en équivalence.

7- Immobilisations incorporelles

(en millions de Francs CFA)	Immobilisations incorporelles en cours	Autres immobilisations incorporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2020	64	4 547
Acquisitions	-	145
Cessions, mises au rebut	(11)	-
Reclassements (1)	(40)	1 562
Valeur Brute au 31 Décembre 2020	13	6 254
Acquisitions	1	209
Cessions, mises au rebut	-	-
Reclassements et autres variations	(13)	97
Valeur Brute au 31 Décembre 2021	1	6 560
Amortissement et dépréciation au 1er Janvier 2020	-	(4 157)
Amortissements	-	(451)
Amortissement et dépréciation au 31 Décembre 2020	-	(4 607)
Amortissements	-	(473)
Valeur Brute au 31 Décembre 2021	-	(5 081)
Valeur Nette au 31 Décembre 2020	13	1 647
Valeur Nette au 31 Décembre 2021	1	1 480

8- Actifs au titre des droits d'utilisation

(en millions de Francs CFA)	Actifs au titre des droits d'utilisation IFRS16
Valeur Brute au 1er Janvier 2020	7 206
Transition IFRS 16	(1 256)
Acquisitions	3 399
Cessions, mises au rebut	(48)
Reclassements et autres variations	-
Valeur Brute au 31 Décembre 2020	9 301
Acquisitions	4 822
Cessions, mises au rebut	(719)
Reclassements et autres variations	(231)
Valeur Brute au 31 Décembre 2021	13 173
Amortissements et dépréciations au 1er Janvier 2020	(2 673)
Amortissements	(2 157)
Reprises sur cessions, mises au rebut	48
Transition IFRS 16	-
Reclassements et autres variations	(0)
Amortissements et dépréciations au 31 Décembre 2020	(4 783)
Amortissements	(4 432)
Reprises sur cessions, mises au rebut	719
Reclassements et autres variations	1 743
Amortissements et dépréciations au 31 Décembre 2021	(6 753)
Valeur Nette au 31 Décembre 2020	4 519
Valeur Nette au 31 Décembre 2021	6 420

9- Immobilisations corporelles

(en millions de Francs CFA)	Terrains	Constructions	Installations tech, matériel & outillage	Immobilisations corporelles en cours	Total immobilisations corporelles
Valeur Brute au 1er Janvier 2020	578	23 646	47 522	8 577	80 324
Reclassement locations financement	-	81	5 139	3 072	8 292
Cessions, mises au rebut	-	-	(1 105)	-	(1 105)
Reclassements	-	1 393	2 485	(6 593)	(2 715)
Valeur Brute au 31 Décembre 2020	578	25 121	54 042	5 056	84 797
Acquisitions	-	35	3 887	1 261	5 184
Cessions, mises au rebut	-	-	(2 423)	-	(2 423)
Reclassements et autres variations	-	461	2 502	(2 816)	147
Valeur Brute au 31 Décembre 2021	578	25 617	58 009	3 501	87 705
Amortissements et dépréciations au 1er Janvier 2020	-	(17 352)	(28 383)	-	(45 735)
Amortissements	-	(981)	(6 003)	-	(6 984)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-	-	902	-	902
Reclassements et autres variations	-	-	1 743	-	1 743
Amortissements et dépréciations au 31 Décembre 2020	-	(18 333)	(31 740)	-	(50 074)
Amortissements	-	(982)	(4 730)	-	(5 712)
Reprises sur cessions, mises au rebut	-	-	2 242	-	2 242
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations au 31 Décembre 2021	-	(19 316)	(34 228)	-	(53 544)
Valeur Nette au 31 Décembre 2020	578	6 788	22 302	5 056	34 724
Valeur Nette au 31 Décembre 2021	578	6 301	23 781	3 501	34 161

Le montant des immobilisations corporelles est stable par rapport à fin décembre 2020.

10- Immeubles de placement

Les immeubles de placement s'établissent à 4 250 millions de FCFA et correspondent à la partie de l'immeuble occupée par SODECI consacré à la location.

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Immeubles de placement	5 312	5 312
Amt/Dép. immeubles de placement	(1 062)	(797)
Immeubles de placement - valeur nette	4 250	4 515

11- Autres actifs financiers non courants

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Dépôts, prêts cautionnements et autres créances au coût amorti	42	434
Actifs financiers non courants	42	434

La baisse par rapport à 2020 s'explique par le remboursement de l'emprunt AFD.

12- Stocks

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Stocks de combustibles	14	115
Stocks de pièces de rechange	4 925	3 327
Matériel de réseau hydraulique	23 250	12 238
Produits de traitement	1 053	1 447
Divers	690	567
Stocks bruts	29 932	17 695
Dépréciation des stocks	(401)	(450)
Stocks nets	29 531	17 245

Les stocks incluent essentiellement des pièces de rechange, des canalisations, des kits de branchement, des compteurs, des produits de traitement et des produits de traitement tels que détaillés ci-dessous :

Les stocks ont augmenté de 12,2 milliards de francs CFA par rapport au 31 décembre 2020. Cette hausse s'explique par les acquisitions importantes de matériel de branchement dans le cadre du projet APTF.

13- Créances clients

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Clients et comptes rattachés	202 906	195 306
Créances sur cessions d'actifs - courant	5	6
Dép. clients et comptes rattachés	(47 328)	(44 492)
Total Créances clients	155 582	150 820

Le montant des créances clients est en hausse de 4,8 milliards de francs CFA par rapport à fin 2020 et en liaison avec la progression du chiffre d'affaires eau.

L'antériorité des créances clients et comptes rattachés (hors factures à établir) est la suivante :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
A moins d'un an	55 141	45 053
Entre un et cinq ans	75 022	72 872
A plus de cinq ans	72 743	77 381
Total Créances clients	202 906	195 306

14- Autres débiteurs

Les autres débiteurs s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	10 236	9 594
Créances sur personnel & org. sociaux	396	327
Créances de l'Etat et organismes publics	19 498	17 860
Créances d'exploitation diverses	2 746	18 311
Autres créances courantes	1 046	1 152
Autres débiteurs	33 922	47 245

Les créances fiscales correspondent principalement à des crédits de TVA non exigibles. Les créances d'exploitation diverses correspondent aux créances à collecter auprès du Secteur.

15- Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Charges constatées d'avance	308	534
Total	308	534

16- Capital et résultat par action

(nombre de parts)	Actions ordinaires
Actions émises au 1er Janvier 2020	9 000 000
Actions émises au 31 Décembre 2020	9 000 000
Actions émises au 31 Décembre 2021	9 000 000

En 2020 et 2021, le capital social de SODECI se décompose en 9 millions d'actions ayant pour valeur nominale de 500 Francs CFA.

17- Dettes financières

17.1 Analyse par flux

(en millions de Francs CFA)	Emprunts auprès établis. de crédit	Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	Autres emprunts et dettes assimilées	Intérêts courus	Concours bancaires et financement court terme	Dettes financières
1er Janvier 2019	1 067	3 323	3 017	2	53 728	61 137
Transition IFRS 16	-	-	-	-	-	-
Augmentation	22 500	3 737	(185)	-	-	26 052
Diminution	(2 600)	(3 255)	-	-	-	(5 855)
Reclassement et autres mouvements	202	1 375	(2 833)	-	-	(1 256)
Variation bas de bilan	-	-	-	56	(11 167)	(11 111)
31 Décembre 2020	21 169	5 180	(0)	58	42 560	68 968
Augmentation	-	5 702	-	-	-	5 702
Diminution	(9 488)	(3 627)	-	-	-	(13 115)
Reclassement et autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Variation nette	-	-	-	(2)	2 120	2 118
31 Décembre 2021	11 682	7 255	(0)	56	44 680	63 673

Les reclassements et autres mouvements sont dus à l'ajustement de la ventilation d'ouverture entre les emprunts et les emprunts liés au crédit-bail.

17. 2 Analyse par nature (courant et non courant)

Les dettes financières du Groupe s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	Courant	Non courant
Emprunts auprès établis. de crédit	11 682	7 366	4 316
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	7 255	3 491	3 764
Autres emprunts et dettes assimilées	()	-	(0)
Intérêts courus	56	56	-
Concours bancaires et financement court terme	44 680	44 680	-
Dettes financières	63 673	55 593	8 079

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2020	Courant	Non courant
Emprunts auprès établis. de crédit	21 169	10 012	11 158
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16	5 180	2 626	2 554
Autres emprunts et dettes assimilées	()	-	(0)
Intérêts courus	58	58	-
Concours bancaires et financement court terme	42 560	42 560	-
Dettes financières	68 968	55 256	13 712

Les dettes financières sont contractées auprès des banques locales (BNI, ORABANK, SGCI, BRIDGE BANK) pour couvrir les besoins d'exploitation

Ventilation des dettes financières par échéance

La ventilation par échéance du total des dettes financières est la suivante :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
A moins d'un an	55 593	55 256
Entre un et cinq ans	7 275	12 931
A plus de 5 ans	780	780
Total dettes financières	63 649	68 968

18- Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 115,3 millions de francs CFA au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 14 millions de francs CFA par rapport au 31 décembre 2020. Cette hausse est due à l'allongement des délais fournisseurs et la croissance de l'activité.

19- Avantages au personnel

La provision pour avantages au personnel comprend la provision pour avantages postérieurs à l'emploi et la provision pour avantages à long terme :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Avantages postérieurs à l'emploi	3 462	3 065
Avantages à long terme	829	726
Avantages au personnel	4 291	3 791

19. 1 Avantages postérieurs à l'emploi

La provision pour engagement de retraite correspond au régime d'indemnité de départ en retraite (IDR). La variation de la provision comptabilisée au bilan s'analyse comme suit :

(en millions de Francs CFA)	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2020	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2019
Ouverture	3 065	3 049
Coût des services rendus	528	601
Charges d'intérêts	47	57
Prestations versées	(297)	(447)
Gains et pertes actuariels et autres mouvements	120	(195)
Clôture	3 462	3 065

19. 2 Autres avantages à long terme

Les montants comptabilisés au passif au titre de ces régimes s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2020	Valeur actualisée de l'obligation (DBO) 2019
Ouverture	726	892
Coût des services rendus	103	109
Charge d'intérêts	7	18
Prestations versées	(7)	(293)
Clôture	829	726

Les autres avantages à long terme intègrent essentiellement les médailles du travail.

19. 3 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles sont déterminées par entité juridique en fonction des observations historiques (taux de turn-over, taux de progression des salaires). Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont les suivantes :

Synthèse des engagements	SODECI
Taux d'actualisation	5,80%
Taux de turn-over	1,00%
Taux de progression des salaires	3,00%
Table de mortalité	Table CIMA 96

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, les principales hypothèses actuarielles retenues étaient :

Synthèse des engagements	SODECI
Taux d'actualisation	5,90%
Taux de turn-over	1,00%
Taux de progression des salaires	3,00%
Table de mortalité	Table CIMA 96

20- Provisions

La variation des provisions sur l'exercice comprend les éléments suivants :

(en millions de Francs CFA)	Provision pour litiges	Autres provisions pour risques	Autres provisions pour charges	Total
1er Janvier 2020	987	1 050	-	2 037
Dotations	1 084	532	63	1 678
Reprises utilisées	(13)	(600)	-	(613)
Autres mouvements	(1 699)	1 699	-	-
31 Décembre 2020	359	2 681	63	3 103
Dotations	78	466	-	543
Reprises utilisées	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-
31 Décembre 2021	424	2 676	63	3 163

Les reprises de provisions de l'exercice 2020 portent essentiellement sur le dénouement de litiges.

Le poste « Autres mouvements » comprend le reclassement des provisions pour litiges. Les dotations de 2021 concernent principalement un risque fiscal.

21- Impôts différés

(en millions de Francs CFA)	1er Janvier 2020	Résultat	OCI	Autres	31 Décembre 2020	Résultat	OCI	Autres	31 Décembre 2021
Immeubles de placement	(1 195)	66			(1 129)	66			(1 062)
Avantages au personnel	1 203	(33)			1 171	218			1 388
Provisions non déductibles	1 571	384			1 955	212			2 168
Autres différences temporaires	(161)	99	(49)		(111)	(322)	30		(403)
Total impôts différés	1 418	(105)	42	9	1 886	108	30	-	2 090
Impôts différés - actif	1 418				1 886				2 090
Impôts différés - passif									-

22- Dette d'impôts exigible

La dette d'impôt exigible s'établit à 2,2 milliards de Francs CFA et reste stable par rapport à 2020.

23- Autres créditeurs

Les autres créditeurs s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Dettes sociales	5 321	5 318
Dettes vis-à-vis de l'Etat	17 204	13 695
Autres dettes	41 537	40 248
Autres créditeurs	64 063	59 261

Les dettes fiscales portent principalement sur la TVA non encaissée par conséquent non exigible. La variation s'explique par la croissance de l'activité.

La variation des autres dettes correspond aux avances sur consommations versées par les nouveaux clients. L'augmentation est liée à la croissance du nombre de clients.

24- Autres passifs d'exploitation courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Clients- Avances et acomptes reçus	26 370	10 454
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	62	62
Dettes sur acquisition d'actifs - courant	556	1 235
Passifs courants	26 989	11 751

Les avances versées par les clients sont liées essentiellement à l'activité Travaux en 2020 et Eau en 2021.

25- Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires consolidés s'analysent comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Ventes de marchandises	60 958	59 320
Prestations de services	77 426	70 042
Produits des activités ordinaires	138 383	129 361

Le chiffre d'affaires à fin Décembre 2021 est en hausse de 9 022 MFCFA par rapport à Décembre 2020 avec les variations suivantes :

- La hausse de l'activité Eau (+6 739 MFCFA) liée essentiellement à un effet volume positif issu de la croissance des volumes d'eau facturés ;
- La croissance du chiffre d'affaire Travaux (+ 1 948 MFCFA) observée sur les travaux FDE avec notamment les travaux de mise à niveau de l'usine de Zambakro, de renforcement de la production et d'extension de réseau dans plusieurs localités ;
- Le retrait du chiffre d'affaires du projet Hydraulique Villageoise (- 3 132 MFCFA) avec la réparation et le remplacement de la majeure partie des pompes à motricité humaine en 2020 ;
- La hausse des Services vendus (+ 2 533 MFCFA) qui résulte de la hausse de l'effectif mis à la disposition du GIE, ainsi que de l'augmentation des frais de retard engendrée par le paiement en retard de factures qui se sont accumulées suite à la mesure sociale du gouvernement au début de la pandémie à Covid-19.

26- Informations sectorielles

Le Groupe SODECI répartit son information financière par secteur opérationnel comme prescrit par la norme IFRS 8. Elle considère que les secteurs opérationnels dans lesquelles elles opèrent correspondent aux entités légales du Groupe, leur activité étant matériellement différente. Ainsi, le Groupe dénombre les segments suivants : la SODECI elle-même, GS2E et SGA2E,

26. 1 Bilan par secteur d'activité

31 Décembre 2021 (en millions de Francs CFA)	Société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Eliminations Inter- segment	Comptes IFRS publiés
Autres immobilisations incorporelles	1 244	236	-	-	1 481
Actifs au titre des droits d'utilisation (IFRS16)	5 447	973	-	-	6 420
Immobilisations corporelles	33 600	561	-	-	34 161
Immeubles de placement	4 250	-	-	-	4 250
Actifs financiers non courants	33	9	-	-	42
Autres actifs non courants	2 059	31	-	-	2 090
Eliminations inter-secteurs	(220)	211	9	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	31	-	31
Total des actifs non courants	46 413	2 022	39	-	48 475
Stocks	29 530	1	-	-	29 531
Autres actifs courants	188 276	1 536	-	-	189 812
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 531	278	-	-	35 810
Total des actifs courants	253 338	1 815	-	-	255 153
Total actif	299 751	3 837	39	-	303 628
Emprunts et dettes financières non courantes	4 316	-	-	-	4 316
Avantages au personnel	4 240	52	-	-	4 291
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16 - non courant	3 001	763	-	-	3 764
Provisions	3 100	-	-	-	3 100
Total des passifs non courants	14 657	814	-	-	15 471
Emprunts et dettes financières courantes	52 102	-	-	-	52 102
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16 - courant	3 220	271	-	-	3 491
Provisions - part courante	-	63	-	-	63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 237	2 056	-	-	115 293
Autres créditeurs	63 524	539	-	-	64 063
Dettes d'impôt exigible	2 201	-	-	-	2 201
Autres passifs courants	26 927	61	-	-	26 989
Total des passifs courants	261 210	2 990	-	-	264 201
Actifs nets	23 883	33	39	-	23 956

31 Décembre 2020 (en millions de Francs CFA)	Société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Eliminations Inter- segment	Comptes IFRS publiés
Autres immobilisations incorporelles	1 583	77	-	-	1 660
Actifs au titre des droits d'utilisation (IFRS16)	4 148	370	-	-	4 519
Immobilisations corporelles	34 123	601	-	-	34 724
Immeubles de placement	4 515	-	-	-	4 515
Actifs financiers non courants	424	10	-	-	434
Autres actifs non courants	1 855	30	-	-	1 886
Eliminations inter-secteurs	220	(211)	(9)	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	17	-	17
Total des actifs non courants	46 868	877	9	-	47 754
Stocks	17 244	0	-	-	17 245
Autres actifs courants	198 578	1 991	-	(1 971)	198 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 628	406	-	-	9 034
Total des actifs courants	224 450	2 398	-	(1 971)	224 877
Total actif	271 318	3 275	9	(1 971)	272 631
Emprunts et dettes financières non courantes	11 158	-	-	-	11 158
Avantages au personnel	3 746	45	-	-	3 791
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16 - non courant	2 275	279	-	-	2 554
Provisions	3 040	-	-	-	3 040
Total des passifs non courants	20 220	324	-	-	20 543
Emprunts et dettes financières courantes	52 317	314	-	-	52 630
Emprunts liés aux droits d'utilisation IFRS 16 - courant	2 501	125	-	-	2 626
Provisions - part courante	-	63	-	-	63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 680	1 559	-	(1 937)	101 301
Autres créditeurs	58 491	781	-	(10)	59 261
Dettes d'impôt exigible	2 219	-	-	-	2 219
Autres passifs courants	11 689	86	-	(23)	11 751
Total des passifs courants	228 896	2 927	-	(1 971)	229 852
Actifs nets	22 202	24	9	0	22 236

26. 2 Investissement de l'exercice par secteur d'activité

31 Décembre 2021 (en millions de Francs CFA)	Société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Comptes IFRS
Investissements corporels	4 747	235	-	4 982
Investissements incorporels	1	209	-	211

31 Décembre 2020 (en millions de Francs CFA)	Société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Comptes IFRS
Investissements corporels	7 029	532	-	7 561
Investissements incorporels	136	9	-	145

26. 3 Résultat de l'exercice par secteur d'activité

Exercice clos au 31 Décembre 2021 (en millions de Francs CFA)	distribution d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Eliminations Inter-secteurs	Comptes IFRS publiés
Production vendue de services	74 041	3 384	-	-	77 426
Vente d'eau et d'énergie	60 958	-	-	-	60 958
Inter-secteurs	515	1 565	-	(2 079)	
Produits des activités ordinaires	135 514	4 949	-	(2 079)	138 383
Total des charges d'exploitation et opérationnelles	(113 896)	(4 225)	-	2 079	(116 041)
Impôts et taxes	(2 225)	(55)	-	-	(2 280)
Dotations aux provisions nettes	(4 053)	-	-	-	(4 053)
EBITDA	15 774	668	-	(0)	16 442
Dotations nette aux amortissements	(8 425)	(596)	-	-	(9 022)
Résultat opérationnel	6 697	68	-	3	6 766
Charges et produits financiers	499	(67)	-	1	431
Résultat avant impôt	7 196	1	-	5	7 198
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	-	-	14	-	14
Impôt sur les bénéfices	(2 029)	1	14	-	(2 014)
Résultat net de l'exercice	5 168	2	14	5	5 184

Exercice clos au 31 Décembre 2020 (en millions de Francs CFA)	Société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire (SODECI)	GS2E	SGA2E	Eliminations Inter-secteurs	Comptes IFRS publiés
Vente d'eau et d'énergie	59 320	-	-	-	59 320
Production vendue de services	67 880	2 162	-	-	70 042
Inter-secteurs	280	1 383	-	(1 663)	
Produits des activités ordinaires	127 480	3 545	-	(1 663)	129 361
Total des charges d'exploitation et opérationnelles	(107 012)	(2 791)	-	1 663	(108 140)
Impôts et taxes	(2 370)	(50)	-	-	(2 419)
Dotations aux provisions nettes	(4 180)	(63)	-	-	(4 243)
EBITDA	14 960	704	-	(0)	15 664
Dotations nette aux amortissements	(7 402)	(611)	-	-	(8 013)
Résultat opérationnel	6 516	30	-	(0)	6 547
Charges et produits financiers	260	(15)	-	1	244
Résultat avant impôt	6 777	15	-	2	6 791
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	-	-	1	-	1
Impôt sur les bénéfices	(2 206)	13	1	-	(2 193)
Résultat net de l'exercice	4 571	28	1	2	4 598

27- Achats consommés

Les achats consommés intègrent principalement :

- les fournitures et matériaux utilisés dans le cadre de l'activité travaux, de maintenance, de raccordement et de branchement ;
- les matières consommées dans le cadre de la production d'eau ainsi que de l'entretien des matériels et ouvrages d'exploitation.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, les achats consommés s'élèvent à 55,7 milliards de francs CFA, contre 52,1 milliards de francs CFA au 31 décembre 2020 en lien avec la hausse des produits pétroliers dont le carburant du groupe électrogène pour assurer la continuité de l'exploitation dans les unités de productions en raison de la crise énergétique sans équivalent en 2020.

28- Charges externes

Les charges externes intègrent notamment :

- les coûts de sous-traitance dans le cadre de l'activité travaux ;
- les charges de location pour les contrats n'entrant pas dans le scope d'IFRS 16 ;
- les frais de mission et de déplacement ;
- les charges d'assurance et les honoraires ;
- les coûts d'inspections.

Les charges externes s'élèvent à 40 milliards de francs CFA en 2020 contre 35,4 milliards de franc CFA. La hausse de + 4,6 milliards de francs CFA des charges externes de l'exercice 2021 est principalement liée à des charges de prestations extérieures du fait de la réorganisation du GS2E, l'impact des honoraires issus de l'exécution du plan de transformation ainsi que la croissance des charges de personnel extérieur en lien avec la croissance des activités eau et travaux.

29- Charges de personnel

Les charges de personnel sont en hausse de 1,7 milliard de francs CFA. Cette variation est principalement expliquée par la croissance des effectifs :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Salaires et traitements	(22 074)	(20 406)
Avantages aux personnels y compris cotisations définies	(7)	(5)
Total des charges de personnel	(22 080)	(20 411)

L'effectif salarié de SODECI pour les exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020 s'établit comme suit :

	GS2E	SODECI	Total
Effectif 2021			
CDI	78	2 609	2 687
CDD	97	549	646
Total 2021	175	3 158	3 333
Effectif 2020			
CDI	131	2 484	2 615
CDD	1	269	270
Total 2021	132	2 753	2 885

30- Impôts et taxes

Les impôts et taxes incluent les taxes foncières et patentes.

Ce poste reste stable par rapport à 2020 à 2,3 milliards de Francs CFA.

31- Autres produits et charges d'exploitation

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Autres produits d'exploitation	121	267
Autres charges d'exploitation	(335)	(253)
Total des autres produits et charges d'exploitation	(214)	15

32- Autres produits et charges opérationnels

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Autres produits opérationnels	4	-
Plus ou moins values sur cessions d'actifs et mises au rebut	(219)	(208)
Autres charges	(5)	(19)
Autres charges opérationnelles	(224)	(227)
Total des autres produits et charges opérationnels	(221)	(227)

Les autres produits et charges opérationnels correspondent principalement aux mises au rebut d'actif corporel.

33- Coût de l'endettement financier

Les différentes composantes du coût de l'endettement financier sont les suivantes :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Coût de l'endettement financier brut	(408)	(300)
Revenus des équivalents de trésorerie	1 209	1 664
Produits financiers	1 209	1 664
Coût de l'endettement financier net	802	1 364
Autres produits financiers	2	16
Autres charges financières	(389)	(1 136)
Résultat financier	415	245

Le coût de l'endettement financier s'établit à 803 millions de francs CFA en baisse de 563 MCFA et concerne principalement :

- Les intérêts des emprunts
- Les intérêts sur dette locative IFRS 16
- Les revenus des équivalents de trésorerie

La hausse du résultat financier s'explique principalement par un niveau d'endettement en baisse par rapport à l'exercice précédent.

34- Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'analyse de la manière suivante :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Produit (charge) d'impôt courant	(2 201)	(2 710)
Impôts différés	174	518
Total de la charge d'impôt	(2 027)	(2 193)

Le taux d'impôt effectif se détermine comme suit :

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Résultat net de la période	5 184	4 599
Quote-part de résultat dans les entreprises mise en équivalence	14	1
Charge d'impôt	(2 027)	(2 193)
Résultat avant impôt et résultat des entités consolidées par mise en équivalence	7 198	6 791
<i>Taux d'impôt théorique</i>	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	(1 799)	(1 698)
Autres différences permanentes et réductions d'impôts	(227)	(495)
Charge d'impôt effective	(2 027)	(2 193)
Taux effectif d'impôt	28,16%	32,29%

35- Instruments financiers

L'analyse des instruments financiers par catégorie s'établit comme suit :

	31 Décembre 2021		31 Décembre 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	42	42	434	434
Créances clients	155 582	155 582	150 820	150 820
Autres débiteurs	33 922	33 922	47 245	47 245
Trésorerie et équivalents	35 810	35 810	9 034	9 034
Total actifs financiers	225 356	225 356	207 533	207 533
Passifs financiers				
Dettes financières non courantes	4 316	4 316	11 158	11 158
Dettes financières courantes	52 102	52 102	52 630	52 630
Dettes fournisseurs	115 293	115 293	101 301	101 301
Autres créditeurs	64 063	64 063	59 261	59 261
Autres passifs financiers courants	29 190	29 190	13 971	13 971
Total passifs financiers	264 963	264 963	238 321	238 321

31 Décembre 2021	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global Non recyclable	Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable	Coût amorti
Actifs financiers						
		42				42
		155 582				155 582
		33 922				33 922
		-				-
	1	35 810				
Total actifs financiers		225 356	218 661	-	-	189 547
Passifs financiers						
		4 316				4 316
		52 102				52 102
		115 293				115 293
		64 063				64 063
		29 190				29 190
Total passifs financiers		264 963	-	-	-	264 963

31 Décembre 2020	Niveaux	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global Non recyclable	Juste valeur par autres éléments du résultat global Recyclable	Coût amorti
Actifs financiers						
		434				434
		150 820				150 820
		47 245				47 245
		-				-
	1	9 034	218 661			
Total actifs financiers		207 533	218 661	-	-	198 499
Passifs financiers						
		11 158				11 158
		52 630				52 630
		101 301				101 301
		59 261				59 261
		13 971				13 971
Total passifs financiers		238 321	-	-	-	238 321

Les tableaux présentés ci-dessus indiquent conformément aux dispositions de l'amendement à IFRS 7 les actifs et passifs du Groupe qui sont évalués à la juste valeur selon leur mode d'évaluation.

Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif ;
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables.

36- Engagements hors bilan

(en millions de Francs CFA)	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Garanties de bonne exécution des marchés/contrats	26 588	9 207
Cautions fiscales et douanières	400	400
Engagements donnés liés aux activités opérationnelles	26 988	9 607
Engagements donnés	26 988	9 607
Garanties opérationnelles	47 518	42 711
Engagements reçus	47 518	42 711

○ Engagements donnés

Les engagements donnés hors bilan liés aux activités opérationnelles intègrent les garanties données par le Groupe au titre des contrats et marché notamment des garanties de bonne fin d'exécution dans le cadre de la conclusion de contrats de concessions. Ces engagements intègrent également les cautions fiscales et douanières.

○ Engagements reçus

Ces engagements intègrent les engagements reçus de fournisseurs dans le cadre des activités opérationnelles courantes et d'approvisionnement (négoce).

37- Gestion des risques

Risques de taux

La SODECI ne dispose d'aucun instrument de couverture des risques de taux d'intérêt.

Risques de change

La SODECI exerce entièrement son activité en Côte d'Ivoire. Tout comme les pays de la zone UEMOA, la Côte d'Ivoire utilise « le FCFA » comme monnaie de change.

Par ailleurs, dans le cadre du Secteur, des dépenses d'achats sont effectuées par SODECI pour le compte du Secteur. Toute incidence liée à la fluctuation des cours en US dollars est percutée au Secteur sans incidence pour la SODECI.

Risques de contrepartie

La SODECI a pour principales contreparties des clients privés, qui paient généralement dans un délai de 30 jours, ainsi que l'Etat ivoirien avec les différentes administrations et entreprises publiques.

Sur l'Administration, SODECI détient également des dettes correspondant principalement à des dettes fiscales. Périodiquement, des conventions de compensation des dettes et créances réciproques sont négociées et signées avec l'Etat de Côte d'Ivoire pour garantir le règlement de tout ou partie des créances publiques.

38- Parties liées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SODECI et de ses filiales mentionnées dans la note 6. Les parties liées intègrent les actionnaires de SODECI dont la société ERANOVE, ainsi que les transactions réalisées avec les mandataires sociaux de cette dernière.

38. 1 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants intègrent les rémunérations des équipes de direction du Groupe et des filiales. Pour les exercices présentés, les rémunérations versées aux dirigeants ont été les suivantes :

(en milliers de Franc CFA)	31-déc-21	31-déc-20
Rémunérations fixes	1 306 956	1 397 269
Rémunérations - part variable	396 593	248 352
Indemnités	492 841	410 647
Autres avantages	172 859	295 600
Total	2 369 249	2 351 868

Les rémunérations des dirigeants sont restées stables.

38. 2 Autres parties liées

Les sociétés liées à SODECI sont les suivantes :

- Associés : Eranove SA et SIDIP : Eranove SA exerce une activité de négoce avec SODECI ;
- Filiales mise en équivalence : SGA2E et GS2E : GS2E exerce en outre une activité de prestation de service auprès de SODECI ;
- Sociétés sœurs : SODECI est également lié aux sociétés consolidées par ERANOVE SA sa société mère : CIE, SDE, Awalé Corporation, Smart Energy et Eranove Côte d'Ivoire. CIE exerce une activité de négoce avec SODECI.

Les transactions impliquant les sociétés liées ont eu les impacts suivants sur les comptes de SODECI :

Transactions avec des sociétés liées - 31/12/2021	GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE	AWALE CORPORAT ION	SMART ENERGY
Type	<i>Filiale Intégration proportionnelle</i>	<i>Filiale MEE</i>	<i>Associé</i>	<i>Associé</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>
Bilan									
Titres mis en équivalence	-	31	-	-	-	-	-	-	-
Compte courant actif	5	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	549	7	-	-	-	3 996	182	46	12
Compte courant passif	-	-	84	-	-	16	-	-	-
Dette d'exploitation	1 184	-	8 190	-	289	5 737	141	234	82
Compte de résultat									
Produits ordinaires	1 045	-	-	-	-	10 420	-	-	24
Achats matières et fournitures	(1 047)	-	(14 859)	-	-	-	-	-	-
Charges externes	(3 176)	-	(865)	(80)	(256)	(3 934)	-	(417)	(111)
Autres produits/autres charges	-	-	-	-	-	(16)	-	-	-
Charges financières	-	-	(25)	-	-	-	-	-	-

Transactions avec des sociétés liées - 31/12/2020	GS2E	SGA2E	Eranove SA	SIDIP	Eranove Côte d'Ivoire	CIE	SDE
Type	<i>Filiale Intégration proportionnelle</i>	<i>Filiale MEE</i>	<i>Associé</i>	<i>Associé</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>	<i>Société sœur</i>
Bilan							
Titres mis en équivalence	-	17	-	-	-	-	-
Compte courant actif	18	-	-	-	-	-	-
Créances d'exploitation	1 348	62	20	-	-	2 001	174
Compte courant passif	-	-	-	-	-	-	-
Dette d'exploitation	2 635	6	16 230	-	24	14 358	141
Compte de résultat							
Produits ordinaires	569	-	-	-	-	6 759	-
Achats matières et fournitures	-	-	-	-	-	(4 943)	-
Charges externes	(2 808)	-	(750)	-	(18)	(2 642)	-
Charges financières	-	-	(63)	-	-	(666)	-

39- Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice 2021.

